

LA SEMAINE AFRICAINNE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4203 du Vendredi 10 Novembre 2023 - 71^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

JOURNEE NATIONALE DE L'ARBRE

Des milliers de plants pour reverdir le pays

*Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a patronné
l'opération de planting d'arbres et le lancement du projet
JACA-MBE (P.11)*



SALUBRITE

Le grand nettoyage de la voie publique se poursuit (P.11)

EDITORIAL

Ntumi, quel héritage ?

ECOLE CATHOLIQUE

Les directeurs diocésains appelés à gagner la bataille de la bonne gestion



Les directeurs diocésains et la secrétaire générale de la CEEDUC autour de l'évêque président (P.8)

7 JOURS DE CHAINES
EN PLUS TOUT DE SUITE !



REABONNEZ-VOUS AVANT LA COUPURE DE VOS CHAINES ET
PROFITEZ INSTANTANEMENT D'UNE SEMAINE DE CHAINES EN PLUS.

92 92
CANAL+ CONGO

CANAL+

DECES DE L'ECRIVAIN ET HOMME
POLITIQUE HENRI LOPES

**Le monde
littéraire et
politique
perd une
figure
éminente**



(PP.4-13)

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Groupement des Commissaires-Priseurs, Maîtres ESSEBO Benoit et LANDZE Edgard.

PROCEDERA à Brazzaville à une vente volontaire aux enchères publiques des équipements du HCR. Celle-ci concernera des véhicules de type TOYOTA Land Cruiser, ainsi que d'autres articles rebus appartenant au HCR.

- La vente aura lieu le **SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023** à partir **10 HEURES** précises dans la base logistique du HCR, située à côté de l'Hôtel Olympic Palace, ancienne base des partenaires TSF et AARREC, à Brazzaville;

- La visite des articles se fera à la même adresse à partir du **LUNDI 13 NOVEMBRE 2023** jusqu'au **VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023**.

- Les véhicules mis en vente sont sous-douanes.

- Pour participer à la vente, l'enregistrement au préalable est obligatoire. Le montant de la caution est de **cinq cent mille (500 000) francs CFA** par véhicule et de **cent mille (100 000) Francs CFA** pour les autres articles. Cette caution vous sera remboursée après la vente si vous n'avez rien acheté.

Pour effectuer l'enregistrement ou pour toutes informations complémentaires, contactez **Maitre ESSEBO Benoit** et **Maitre Edgard LANDZE** :

ESSEBO Benoit: (242) 05 551 0722 / 06 634 70 27

LANDZE Edgard: (242) 05 558 7585 / 05 623 23 37/ 06 665 2341

Fait à Brazzaville, le 18 octobre 2023

pour le Groupement

Maitre Edgard LANDZE



SPS

Saint-Pierre Services

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

CAPITAL: 5.000.000 FRANCS CFA

Siège social: Avenue du Général de Gaulle, immeuble

CNSS, Centre-ville,

POINTE-NOIRE – REPUBLIQUE DU CONGO

R.C.C.M.: CG/PNR/17 B 80

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire, en date du 12 juillet 2023, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire), le 04 octobre 2023, sous le numéro 189/49 7621, déposé aux rangs des Minutes de Monsieur **Serge Chancel NTATI-TSATY**, Notaire à Pointe-Noire, en date du 20 septembre 2023, l'actionnaire unique de la société Saint Petersburg Services, société par actions simplifiée au capital social de 5.000.000 Francs CFA, ayant son siège social à Pointe-Noire, à l'immeuble CNSS, Avenue du Général de Gaulle, Centre-ville (République du Congo), immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de ladite ville sous le numéro CG/PNR/17 B 80, a décidé de:

*Changer la dénomination sociale qui devient «**SAINT-PIERRE SERVICES**»;

*Etendre l'objet social par la modification de l'article 3 des statuts.

Maître Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire en la résidence de Brazzaville
35, avenue Auxence ICKONGA, 1^{er} étage immeuble IWANDZA (Face à l'Ambassade d'Italie),
Centre-ville, Brazzaville.
Boîte Postale : 1674, Tél: (+242) 05 536.17.98/06 665.34.83
E-mail : officenotarial.moungue@gmail.com / REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION GL TRADING

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle Au Capital de 1.000.000 de Francs CFA
Siège social : 1572, Avenue des Trois martyrs, Mougali, Brazzaville
(République du Congo)

Suivant acte authentique dressé à Brazzaville en date du Onze septembre deux mil vingt-trois enregistré le 13 septembre 2023, sous folio 164/4 et numéro 2995 à la recette d'impôts de Poto-poto, Brazzaville (République du Congo), Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire en la résidence de Brazzaville a, conformément aux lois en vigueur, constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION: GL TRADING

FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

OBJET: Le fret maritime et aérien, l'import - export

SIÈGE SOCIAL : 1572, Avenue des trois Martyrs, Mougali, Brazzaville (République du Congo).

APPORT EN NUMÉRAIRE : un million (1.000.000) de Francs CFA en numéraire représentant le capital social.

IMMATRICULATION : immatriculation au RCCM du Tribunal de commerce de Brazzaville, le 04 octobre 2023 sous le numéro CG-BZV-01-2023-B13-00437.

GERANCE : Monsieur MBEMBA Narcisse Eleazard est nommé gérant pour une durée illimitée.

Pour Avis

Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire

BOURBON CONGO

Société anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 419.812.480 Francs CFA

Siège social : Immeuble Tchilassi, Angle rue Massabi et rue Kouanga Makosso, Port, B.P : 107
Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M. : CG-PNR-01-2020-B15-00009

Aux termes du procès-verbal des décisions des Administrateurs, en date, à Pointe-Noire (Congo), du 08 septembre 2023, enregistré à Pointe-Noire (recette de l'enregistrement, des domaines et du timbres de Pointe-Noire Centre) le 19 septembre 2023, sous le numéro 7128, folio179/5, les Administrateurs de la société ont notamment décidé de nommer Monsieur Guillaume HALLE, en qualité de Directeur Général de la société BOURBON CONGO, en remplacement de Monsieur Jacques-André MAYEUR, à compter du 01 novembre 2023.

Dépôt dudit procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 30 octobre 2023, sous le numéro CG-PNR-01-2020-B15-00009.

L'inscription modificative de la décision prise par les Administrateurs de la société a été constaté à la même date, sous le numéro CG-PNR-01-2023-M-02838.

Pour Avis

Le président

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE

Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess
Mixte de Garnison Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 05 736 64 64/05 539 37 46
République du Congo

ANNONCE LEGALE «SCI-MALEBO»

Société Civile Immobilière
Au Capital de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: 148, Avenue PANDZOU, Centre-ville
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

RCCM: CG-PNR-01-2013-B50-00060

CESSIONS DES PARTS SOCIALES - AGREMENT DES NOUVEAUX ASSOCIES - MODIFICATION DES ARTICLES 6 & 7 ET ADOPTION DES STATUTS MIS A JOUR

Aux termes du Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de la «**SCI-MALEBO**» en date à Pointe-Noire du 11 octobre 2023, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné le 20 octobre 2023, enregistré à Pointe-Noire, folio 203/21 n°1912; Les associés de ladite société ont pris les résolutions suivantes:

- Cessions des parts sociales;
- Agrément des nouveaux associés;
- Modification des articles 6 & 7 des statuts;
- Adoption des statuts mis à jour;
- Pouvoirs pour l'accomplissement

des formalités.

Mention modificative au RCCM numéro CG-PNR-01-2013-B50-00060 a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 25 octobre 2023 sous le numéro CG-PNR-01-2023-D-01240 conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 31 octobre 2023.

Pour mention et avis,

**Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNANGAISE,
Notaire.**

REPARATION DES VOIRIES URBAINES A BRAZZAVILLE

Un élan brisé !

C'est ce que pensent le commun des mortels. Les Brazzavillois s'étonnent de ne plus voir les travaux de réparation des voiries urbaines s'exécuter dans la capitale. Et pourtant, cette opération de charme, débutée la veille du sommet des trois bassins, commençait à faire rêver plus d'un Congolais. De jour comme de nuit, les ouvriers se sont mis à la tâche: traçage des chaussées, revêtement des nids de poules, assainissement, ramassage des ordures, déguerpissement des occupants anarchiques des trottoirs et du domaine public, bâtiments repeints, artères débarrassées des kiosques, objets et engins encombrants, etc.

ont été faites dans la précipitation comme le Congolais sait le faire à la veille des grands événements. Celles qui peuvent terminer tant mieux, le reste est renvoyé aux calendes grecques. Bien des travaux engagés se sont arrêtés. Des nids de poules creusés attendent toujours leur revêtement, à l'instar de celui situé à côté de l'immeuble des Italiens, non loin de l'ENAM, à l'entrée

En tout cas, Brazzaville a revêtu un visage neuf. Mais pour combien de temps? Pouvaient-on se demander. Les travaux réalisés sont à mettre à l'actif du sommet des trois bassins des écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales du monde, organisé à Kintélé du 26 au 28 octobre dernier, en présence de dix Chefs d'Etat africains (Teodoro Obiang Nguema Mbasogo (Guinée Equatoriale), Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo (RDC), Faustin Archange Touadera (RCA), William Ruto (Kenya), Brice Oligui Nguema (Gabon), Carlos Manuel Vila Nova (Sao Tomé et Principe), Umaru Sissoco Embaló (Guinée Bissau), Evariste Ndayishimiye (Burundi), Azali Assoumani (Comores), président en exercice de l'Union africaine et Denis Sassou-Nguesso, Président de la République du Congo et de la Commission Climat du Bassin du Congo, hôte du sommet.



Une route en travaux

Plus de 4000 participants ont pris part à cette rencontre dont l'objectif était de construire une coalition mondiale pour accélérer la transition énergétique. Pour cela, Brazzaville devrait présenter un visage plus attrayant pour recevoir des invités. Des efforts ont été faits et le pari est gagné. A noter que ces réalisations

de la DRTV et qui créé des embouteillages. Pourtant, les choses ne devraient pas se limiter à la seule dimension des événements d'envergure pour embellir et assainir la ville. La gestion d'une ville est un travail au quotidien. Elle se construit du jour au jour sur la base des plans d'urbanisation et d'assainissement. Braz-

zaville manque de tout : l'eau et l'électricité posent problème, les routes sont dans un état de dégradation avancée même en plein centre-ville, les caniveaux et les trottoirs sont abîmés et non pavés ou dallés, notamment en face de la Caisse congolaise d'amortissement (CCA), la devanture de la direction générale de la SOPECO, le passage à niveau (contre-rails) de la gare ferroviaire, la bretelle allant du ministère de l'Economie et des finances à la mairie centrale, etc.

Cet élan de réparation et d'assainissement a donné une lueur d'espoir aux Congolais. Mais depuis la fin du sommet des trois bassins, plus rien ne se fait : les travaux se sont arrêtés au grand dam des Congolais qui voyaient déjà le rêve de transformation de leur capitale se réaliser.

En circulant sur l'avenue de la Paix, la rue Mbochis, les avenues Lénine, Maya-Maya, 5 février, Foch, Beaux-pères, Paul Gascogne, Marien Ngouabi, Simon Kimbangu, les nids de poules sont encore très visibles.

La mairie de Brazzaville qui avait amorcé quelques travaux dans certains quartiers les a abandonnés. Les premières pluies ont transformé ces routes en véritables lacs, rendant la circulation difficile, surtout à Diata, un quartier de Makélékélé.

A vrai dire, Brazzaville, à l'instar des autres villes du Congo, est à reconstruire en commençant par se débarrasser des vieilles bâtisses héritées de la colonisation et qui ne font pas la beauté de la ville.

KAUD

Editorial

Ntumi, quel héritage ?

La vidéo fait le buzz sur le net : une demi-dizaine de personnes ligotées sont allongées par terre sous l'œil sévère de sbires tout en muscles. Rangers et brodequins, avec en arrière-fond des commentaires, des incitations et des ordres. En l'air. La légende vient indiquer qu'il s'agit de «prisonniers» de Ntumi capturés par son cadet Kevin. C'est lui qui, assurant la transmission du «pouvoir» reçu de son frère aîné, le pseudo pasteur, infligerait ces traitements inhumains. Sous l'accusation – classique- de vol ou, plus problématique, de sorcellerie, Kevin prononce sa sentence et l'applique avec la douceur habituelle des miliciens Ninja dans le Pool. Ils font la loi, au propre comme au figuré. Cela se passe dans le Pool, dans les environs de Mindouli et de Kindamba Les soudards y ont de nouveau fait resurgir les barricades – les fameux «bouchons», où ils exigent les pièces d'identité et autres documents de leur fantaisie. Sans mandat. Au vue et au su de tous !

Oui, la paix dans le Pool revient. Depuis la signature de paix de décembre 2017, cahin-caha, les choses semblaient se diriger vers la normalité. La traversée pacifique de la région est de nouveau garantie et, à part d'épisodiques incidents relevant du banditisme, on ne semblait plus s'éterniser sur l'image d'un département assez peu sûr. Il semble, au vu des images filmées et propagées par ce Zorro des Tropiques à Mindouli, que les choses n'en sont pas à une phase aussi sereine.

A moins que, comme il en a eu l'habitude ces temps-ci, Ntumi ait choisi de faire parler de lui pour exercer l'éternel chantage de faux prophète contre espèces sonnantes et rébuchantes.

Il voudrait exercer une sorte de chantage pour se replacer dans le jeu des indispensables, des faiseurs de paix qu'il ne s'y prendrait pas autrement. Au vu de toutes les souffrances, des tueries qu'il a perpétrées par le passé; des caprices qui lui permettent aujourd'hui de jouer les businessmen riches, et même les philanthropes avec ce collège des métiers agricoles qu'il veut finir d'établir non loin de Mayama, la question reste toujours: à quoi sert la rébellion de Ntumi? Qui la soutient? Qui l'équipe en voitures luxueuses? Qui lui assure l'impunité de ses exactions?

Il fut un temps où les sages du Pool donnaient l'impression de ne condamner ce criminel que du bout des lèvres. Ils disaient à voix basse qu'il était peut-être une assurance pour la paix. Aujourd'hui, le temps est venu de prendre véritablement position contre quelqu'un dont la cruauté sur ses parents, ne peut pas seulement faire hausser les épaules au reste de ce pays. Ntumi nuit à la paix.

Albert S. MIANZOUKOUTA

BUDGET

Le projet de loi de finances présenté au Parlement

Le ministre Ludovic Ngatsé, du Budget, des comptes publics et du portefeuille public a présenté les 4 et 6 novembre 2023 devant les deux chambres du Parlement les projets de loi de finances rectificative exercice 2024 arrêté en recettes à 2 662 211 000 000 de F.CFA, et en dépenses à 2.088.951 000.000 de F.CFA, ainsi que la loi de finances rectificative exercice 2023. Ces séances étaient présidées par Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, et Pierre Ngolo, président du Sénat.



Ludovic Ngatsé, ministre du Budget

Le ministre du Budget a rappelé que la loi de finances pour l'année 2024 se réalise dans le contexte de l'exécution du programme économique et financier, soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC), conclu avec le Fonds monétaire international (FMI). «Sa mise en œuvre vise l'application rigoureuse des réformes en matière de gestion des finances publiques et l'atteinte de la viabilité de la dette», a-t-il dit. En matière de réformes et de gestion des finances publiques, a-t-il poursuivi, «des progrès ont été relevés par les deux dernières revues du programme de Facilité élargie du crédit conclu en 2022 entre le Gouvernement et

le Fonds monétaire international (FMI). Toutefois, il a été observé des dépassements sur certains chapitres budgétaires, au regard de la trajectoire arrêtée par le programme et certaines divergences observées sur les agrégats macro-budgétaires et les indicateurs initialement prévus». Ainsi, les principales hypothèses de base qui fondent les prévisions de ce budget s'appuient sur une production pétrolière estimée à 107,75 millions de barils; un prix du brut congolais établi à 77 dollars et un taux de change pour 1 dollar qui équivaut à 590,0 F.CFA. Le budget de l'Etat exercice 2024 est arrêté à deux mille six cent soixante-deux milli-

ards deux cent onze millions (2 662 211 000 000) de F.CFA, en recettes, et à deux mille quatre-vingt-huit milliards neuf cent cinquante un million (2.088.951 000.000) de F.CFA, en dépenses. Il prévoit de dégager un excédent budgétaire estimé à cinq cent soixante-treize milliards deux cent soixante millions (573 260 000) de francs CFA, destiné à contribuer à la réduction du déficit de trésorerie et de financement. Par contre, le budget de l'Etat rectifié au titre de l'exercice 2023 est arrêté en recettes à la somme de deux mille trois cent trente-trois

milliards huit millions (2 333 008 000 000) de CFA et, en dépenses, à la somme de mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept milliards trois cent quatre-vingt-dix millions (1 997 390 000 000) de francs CFA. Le niveau prévisionnel de l'excédent budgétaire attendu pour un montant de trois cent trente-cinq milliards six cent dix-sept millions (335 617 000 000) de francs CFA devrait résorber le déficit en ressources de trésorerie et de financement. Le budget de l'Etat, exercice 2023 rectifié, se présente dans ses grandes

ANNONCE

La Semaine Africaine informe ses lecteurs qu'elle met en location sa salle de conférences, située au rez-de-chaussée de son bâtiment.

Contacts: 06 8014203
06 6619843

masses ainsi comme suit: recettes budgétaires (2.226.617.000.000), recettes fiscales (789.161.000.000), dons et legs et fonds de concours (74 000 000 000), autres recettes (1.363.456.000.000); dépenses budgétaires (1.891.000.000.000), charges financières de la dette (225.000.000.000), dépenses du person-	nel (406.000. 000.000), dépenses de biens et services (190.000.000.000), dépenses de transferts (542.000.000.000), dépenses d'investissement (458.000.000.000), autres dépenses (70.000.000.000), excédents budgétaires révisionnelles (335.617.000.000).
---	---

Cyr Armel YABBAT-NGO

DECES DE L'ECRIVAIN ET HOMME POLITIQUE HENRI LOPES

Le monde littéraire et politique perd une figure éminente

Ancien Premier ministre, ambassadeur plénipotentiaire du Congo en France et, surtout, écrivain, Henri Lopes est décédé le jeudi 2 novembre 2023 des suites d'une maladie, à Suresnes, dans la banlieue de Paris, en France. Il avait 86 ans et était une figure majeure de la littérature en langue française et un diplomate hors-pair.

Écrivain, homme politique et diplomate, Henri Lopes, né le 12 septembre 1937 à Léopoldville, l'actuelle Kinshasa, dans le Congo-Belge, était l'un des doyens des lettres congolaises. Après une scolarité passée entre Brazzaville et Bangui (Centrafrique), puis des études supérieures entre Nantes et Paris, en France, il rentre en 1965 à Brazzaville où il entame une carrière de fonctionnaire, d'abord comme enseignant d'histoire à l'Ecole normale supérieure d'Afrique centrale (ENSAC) jusqu'en 1966, puis en tant que directeur de l'enseignement jusqu'en 1968. Henri Lopes occupe ensuite de hautes fonctions politiques et administratives. Le professeur d'histoire et

membre du PCT devient successivement ministre de l'Education nationale en 1969, ministre des Affaires Etrangères (1971 - 1973) et ministre des Finances (1977 à 1980), après avoir été Premier ministre (1973-1975) Il sera ensuite directeur adjoint pour la culture et les relations extérieures à l'Unesco, de 1982 à 1998. Ambassadeur de la République du Congo en France de 1998 à 2016, Henri Lopes avait quitté ses fonctions politiques pour se consacrer à plein temps à l'écriture. C'était sa véritable passion (Lire aussi notre article en page 13). Entré en littérature par le biais de la poésie, il a fini par abandonner ce genre pour s'essayer au roman. «Truculente et délicieu-



Henri Lopes

sement subversive», son œuvre, d'une quinzaine d'ouvrages, constitue «des sommets rarement dépassés dans l'histoire des lettres africaines». Il aura aussi contribué à faire rayonner la Francophonie. Pourtant, deux fois de suite, en 2002 et 2014, il échoue à devenir secrétaire général de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie). Ce qu'il «n'a pas digéré», avait-il confié à un proche. L'une des dernières

grandes sorties publiques d'Henri Lopes s'est déroulée le 21 octobre dernier à Bruxelles, en Belgique, lors de la 9^{ème} édition du Rebranding Africa Forum. Créée en 2014 par le journaliste camerounais Thierry Hot, cette manifestation qui se veut «le cadre où se pensent les transformations en profondeur dont l'Afrique a besoin», a rendu hommage à Henri Lopes pour son parcours d'exception.

KAUD

COOPERATION

Mme Li Yan chez Isidore Mvouba

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a conféré le 3 novembre dernier avec l'ambassadrice de la République populaire de Chine en République du Congo, Mme Li Yan. «Je suis disposée à approfondir les échanges entre l'ambassade de Chine et l'Assemblée nationale», a déclaré la diplomate chinoise.

L'ambassadrice s'est dite honorée de rencontrer le président de l'Assemblée nationale pour la première fois. «Nous avons eu des échanges amicaux et profonds sur l'amitié traditionnelle sino-congolaise et le développement de nos relations bilatérales, notamment sur la coopération entre nos deux organes législatifs», a-t-elle déclaré.

Elle a rappelé qu'en octobre dernier, le président Denis Sassou-Nguesso a effectué une visite en Chine où il a participé au troisième Forum «la Ceinture et la Route» pour la coopération internationale. «Il a rencontré son homologue, le président Xi Jinping et les deux Chefs d'Etat sont parvenus à un large consensus», a indiqué Mme Li Yan.



Le président de l'Assemblée et son hôte

En février prochain, le Congo et la Chine vont célébrer le 60^{ème} anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques. «Nous allons organiser une série d'activités pour commémorer cet événement. Je suis disposée à approfondir les échanges entre l'ambassade de Chine et l'Assemblée nationale congolaise et de mettre en œuvre des consensus importants de nos Chefs d'Etat. Nous avons l'intention d'inviter les députés à effectuer des visites en Chine ou d'aller suivre les formations dans le but d'approfondir leur expérience sur la gouvernance d'Etat, afin de jouer un rôle important pour la construction correcte de l'initiative «la Ceinture et la Route» et qu'ils puissent apporter davantage de bénéfice au Congo. Je suis disposée à travailler de concert avec tous les amis congolais pour apporter une grande contribution au développement de nos relations bilatérales», a-t-elle ajouté.

KAUD

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

ANNONCE LEGALE N°431/2023/BZ-C INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants

N°	N° de réquisition	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr /Dpt	REQUERANTS
1	30735 du 1er-09-23	Sect P16 (ex.P14), bloc 126 ; Pile 23 (ex.41) ; Sup : 369,57m2	41, RUE BOUENZA	6-BZV	BEPE Claire D'Assise Bertille
2	30642 du 09-08-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 671,48m2	QUARTIER NTSIBA FLORENT (KINTELE)	POOL	GAKALA OKO André
3	30780 du 08-09-23	Sect P7, bloc 4 ; Pile 4 (ex.3) ; Sup : 351,76m2	30, RUE BANGUI	4-BZV	BIDOUNGA Anasithase
4	30707 du 29-08-23	Sect P5, bloc 80 ; Pile 3 ; Sup : 481,65m2	59, RUE ZANDES	3-BZV	BOUZIKA Rosalie et TCHIBOLA Cady
5	30820 du 14-09-23	Sect H, bloc - ; Pile - ; Sup : 3.096,64m2	RUE EPENA / QUARTIER 7 KANGUINI (OWANDO)	CUVETTE	NGASSAKI Jean Pierre
6	30558 du 21-07-23	Sect J, bloc - ; Pile 2 ; Sup : 200,00m2	QUARTIER 3 GASTON MPOUILLOU (KINTELE)	POOL	KOUTEKISSA Bogslavis Sathurbin
7	30692 du 24-08-23	Sect P13B, bloc 59 (ex.50) ; Pile 4 ; Sup : 542,26m2	7, RUE BOUESSA (QUARTIER MOUKONDO)	4-BZV	MAKANY Armand Roger
8	30448 du 20-06-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.600,00m2	VILLAGE MOUTOH-AGRICONCO	POOL	MATAR ALIMA Alice
9	30802 du 12-09-23	Sect P4, bloc 11 ; Pile 14bis (ex.13) ; Sup : 126,31m2	81BIS, RUE MAYAMA	4-BZV	SOUMBOU KILOUNDA KINGOLO Claude
10	30790 du 11-09-23	Sect O, bloc - ; Pile - ; Sup : 480,40m2	KINTELE, RUE YVES ANOE	POOL	IKAMA ONDZE Don Julianna
11	30806 du 08-09-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 211,55m2	AVENUE PRINCESSE (QUARTIER MANAINGA)	POOL	OKOBA Roslin
12	30867 du 26-09-23	Sect P9, bloc 26 ; Pile 9 ; Sup : 399,03m2	123BIS, RUE KINKALA	4-BZV	OWASSA YAUCKA Abel Joël
13	29769 du 26-01-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	KINTELE (QUARTIER NGAMBAMOU)	POOL	Enfants OPONGA
14	30702 du 25-08-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	NDOUSSA-NIASSOUE Lyne OLOKO
15	30700 du 25-08-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	NDOUSSA Géraldine Josianne
16	30701 du 25-08-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	NDOUSSA Ferdevy Julia
17	30869 du 27-09-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.200,00m2	VILLAGE IMPANI LA FERME	POOL	SACKO MAMADOU
18	30873 du 28-09-23	Sect : Zone Rurale ; Sup : 20.000,25m2 (2ha)	VILLAGE YIE	POOL	OPAH AKOUYA Amauld Cédric
19	30526 du 13-07-23	Sect P2, bloc 21 ; Pile 7 (ex.6bis) ; Sup : 180,15m2	3BIS, RUE KASSAI	3-BZV	GALIKE EBINA Catherine Sophie
20	28267 du 24-02-22	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 800,00m2	IGNIE (VILLAGE MOUTOH)	POOL	ELENGA Amédée Simplicie
21	28266 du 24-02-22	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 400,00m2	IGNIE (VILLAGE MOUTOH)	POOL	AKOULI Plautine Emerance
22	30105 du 21-04-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 10.586,44m2 soit 1ha58ca64a	QUARTIER NDIBOU	POOL	MAKOSSO Philippe
23	30542 du 18-07-23	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 9.970,64m2	VILLAGE MATY	POOL	BONGO ONDIMBA Yacine Queenie
24	30775 du 06-09-23	Sect CB, bloc 33 (ex.49) ; Pile 11 (ex.9) ; Sup : 396,84m2	30, RUE DE L'ETAGE (QUARTIER MASSENGO)	9-BZV	NGOLO ATIPO Hugo Bonheur Lâpami
25	30541 du 18-07-23	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 1.024,02m2	VILLAGE MATY	POOL	BONGO ONDIMBA Yacine Queenie
26	30718 du 30-08-23	Sect : Zone Rurale ; Sup : 1.800,00m2	VILLAGE ODZIBA	POOL	YOLI Sabine
27	30732 du 31-08-23	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 339.490,49m2 soit 33ha94a90ca	VILLAGE IMBIMI	POOL	ONDAYE Jean Baptiste
28	30731 du 31-08-23	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 292.392,50m2 soit 29ha23a92ca	VILLAGE IMBIMI	POOL	ONDAYE Jean Baptiste
29	30604 du 02-08-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 199,06m2	AVENUE LE BLEU	7-BZV	LEPEBE Brice Merlin
30	30916 du 10-10-23	Sect P13B, bloc 93 ; Pile 3 ; Sup : 199,54m2	LOGEMENT P13-226/V SOPROGI (MOUKONDO)	4-BZV	NDINGA NGOUANDIKI Urline
31	30870 du 27-09-23	Sect : Zone Rurale ; Sup : 50.000,00m2 soit 5ha	VILLAGE MANDIELE II	POOL	KHELIFI Fethi
32	10794 du 20-08-14	Sect B2, bloc - ; Pile 24 ; Sup : 207,42m2	91, RUE LOULENDO DAVID (ASECNA)	4-BZV	NANI MOUHANI Hardy
33	30928 du 16-10-23	Sect CG, bloc 142 ; Pile 7 ; Sup : 629,97m2	ROUTE NATIONAL II	9-BZV	OKOGO Emile
34	30566 du 24-07-23	Sect P13, bloc 172 ; Pile 7bis ; Sup : 205,52m2	79BIS, RUE FOULOUMOUERIE (QUARTIER 58)	5-BZV	BONGO LEBAU Ismaël Elocien
35	30908 du 09-10-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.024,02m2	6, RUE OSSEBI ANTOINETTE (QUARTIER LE BLEU)	7-BZV	IBATTA IBEAHO Destin de Roland
36	29994 du 13-03-23	Sect E, bloc - ; Pile - ; Sup : 941,83m2	QUARTIER NGAMBAMI	POOL	DEMIOKO EBIOU Romuald Junior
37	30910 du 09-10-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 306,92m2	AVENUE DE LA BLAIDE (QUARTIER LE BLEU)	7-BZV	IBATTA IKIESSIBA Espoir de Roland
38	30929 du 16-10-23	Sect CI, bloc 92 ; Pile 52 ; Sup : 406,41m2	32, RUE ANLIE (SOPROGI)	9-BZV	LEKANDA Yves
39	30978 du 30-10-23	Sect BS, bloc 145 ; Pile 1 ; Sup : 479,68m2	11, RUE NDOLO BIS (QUARTIER MAMA MBOUALE)	6-BZV	YOKA Emilie
40	30924 du 12-10-23	Sect AT, bloc 12 (ex.115) ; Pile 30 ; Sup : 200,00m2	83BIS, RUE LES ALQUETTES	4-BZV	GOMAH DEGALY Sonicka Deborah Moonie
41	30539 du 17-07-23	Sect P10, bloc 128 ; Pile 4 ; Sup : 137,52m2	149, RUE ABOLO	5-BZV	MBOLA GALEBAY Juste Andel
42	30948 du 23-10-22	Sect P7, bloc 134 ; Pile 8 (ex.1222) ; Sup : 270,18m2	1222, RUE GRAND DIOSSE (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	Enfants NGASSAKI
43	30734 du 1er-09-23	Sect P5, bloc 64 ; Pile 6 (ex.9) ; Sup : 226,33m2	83, RUE LOUINGUI	3-BZV	Eglise la Gloire de Christ
44	30801 du 12-09-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 496,09m2	46, RUE SIMON KIMBANGOU (QUARTIER 712 ITSALI)	7-BZV	AMONA BILYIKA Alphonse Raxel
45	22646 du 28-12-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 398,35m2	QUARTIER LIFOUULA	POOL	YAOUET NGAHBY Aude Tanguy

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Le Chef de Bureau,
Gilbert MBANDZA

Fait à Brazzaville, le 06 novembre 2023

PARLEMENT

Le changement climatique au cœur d'une Journée parlementaire

En partenariat avec le groupe de la Banque mondiale, le Parlement a organisé le 25 octobre dernier une Journée parlementaire sur «les défis et opportunités du changement climatique en République du Congo». Les travaux ont été ouverts par Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, en présence de Mme Louise Pierre Mvono, représentante résidente de la Banque mondiale au Congo, et clos par Pierre Ngolo, président du Sénat.

Cette Journée parlementaire avait pour but de doter les députés et sénateurs d'outils nécessaires pour mieux appréhender les défis et challenges du changement climatique, ainsi que l'importance du financement climatique, à l'heure où se tient au Parlement congolais, la session budgétaire.

Transformer la crise climatique en opportunités pour mettre fin à la pauvreté et promouvoir une prospérité partagée était le résultat majeur attendu de cette Journée, pour coller à son thème.

Pour le directeur des opérations de la Banque mondiale, zone CEMAC, cette Journée s'inscrit dans le cadre du dialogue entre le Parlement et son institution financière pour l'amélioration des conditions de vie de la population et la promotion d'un développement durable en République du Congo.

«En échangeant avec les parlementaires que vous êtes, la Banque mondiale intègre la voix des citoyens dans les projets qu'elle soutient. Je

fonde l'espoir qu'aux termes de nos échanges, vous allez acquérir une meilleure compréhension des enjeux et des défis liés au financement climatique en République du Congo et surtout que vous ayez les ressources pour mieux promouvoir l'importance du changement climatique dans les discussions politiques et les processus décisionnels», a-t-il précisé.

«Pourquoi les pays peu pollués doivent payer à la place des grands pollueurs? Pourquoi donc, dans ce contexte, certains pays doivent ralentir leur développement au prix de leur progrès économique et social, au profit d'autres qui se développent à une vitesse Grand V?», s'est interrogé Isidore Mvouba.

Il a indiqué qu'il ne serait pas incongru que l'ordre actuel des choses soit revu, pour que l'équité soit la norme entre les pays pollueurs et les pays moins pollueurs. «Cette Journée parlementaire est un moment brainstorming sincère qui devrait aboutir à la suggestion d'une législa-



Le président de l'Assemblée nationale Isidore Mvouba

tion à même de renforcer la résilience de notre pays, face aux effets pervers du réchauffement climatique», a déclaré le président de l'Assemblée nationale.

Isidore Mvouba s'est félicité du rapport de la Banque mondiale sur le climat et le développement de la République du Congo publié en début du mois d'octobre 2023, qui présente le Congo comme un pays à faible émission de gaz à effets de serre sur les émissions mondiales. Les échanges avec les experts du groupe de la Banque mondiale devront converger vers la mise en œuvre d'une législation propice à une meilleure gestion des forêts, avec à la clé, la protection des tourbières pour permettre au Congo de bénéficier de la vente de crédits carbone sur le marché international.

En clôture des travaux, Pierre

Ngolo a insisté sur le financement du changement climatique par les pays africains qui, selon lui, devient une question cruciale du fait que l'Afrique est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique. «La question du financement demeure un défi majeur qu'il convient absolument de relever. Dans cette perspective, les pays du Sud et du Nord devraient œuvrer pour une transition réussie vers les économies résilientes afin de promouvoir l'économie verte dans une Afrique verte», a-t-il affirmé.

Le président du Sénat a réitéré l'engagement des parlementaires à poursuivre les efforts dans la discussion et à la promotion des effets de l'engagement pour le changement climatique.

Cyr Armel YABBAT-NGO

SANTE

Le PNUD et la Suède sont aux côtés du Congo

Le ministre de la Santé et de la population, Gilbert Mokoki, a eu une séance de travail le 31 octobre 2023 avec la directrice adjointe du bureau du programme des Nations Unies (PNUD), zone Afrique, Nourra Hamladji, et le haut conseiller à la santé de la reproduction de l'Agence suédoise de coopération internationale u développement, Sara Kitabwala. L'objectif était d'évaluer les projets financés par les deux partenaires internationaux.

Nous avons parlé du partenariat entre le Fonds mondial, le PNUD, et le ministère de la Santé qui est un partenariat excellent», a déclaré Nourra Hamladji. Et d'ajouter : «Hier, j'ai visité le projet de construction du nouvel entrepôt de la centrale d'achat des médicaments, un projet qui prendra fin d'ici la fin de l'année. J'ai rendu compte au ministre de ce grand succès ».

Les deux personnalités ont évoqué également les questions liées à l'amélioration de l'accès aux services de santé pour la population, surtout vulnérable. «Le partenariat avec le PNUD, le Congo peut compter dessus. Le PNUD reste engagé au Congo et

sur tous les Objectifs de développement durable (ODD), sur l'exécution du Plan national de développement (PND) et son accélération. Donc, c'est vraiment un engagement fort et, ma visite ici, pour représenter l'administrateur du PNUD et la Directrice régionale prouve un engagement fort du PNUD aujourd'hui et demain dans l'avenir pour le développement durable au Congo», a ajouté Nourra Hamladji.

Avec la délégation de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement conduite par Sara Kitabwala, haut conseiller à la santé de la reproduction, il s'agissait d'évaluer les programmes financés par le Fonds suédois. «Nous avons discuté de l'appui apporté par l'Agence suédoise de



Photo de famille

coopération internationale au développement et le Gouvernement suédois à la République du Congo pour améliorer la santé sexuelle et reproductive pour la réduction de la mortalité maternelle et infantile. Nous avons constaté qu'il y a eu beaucoup de réalisations. D'abord au niveau du suivi, nous avons vu partir à partir des indicateurs de suivi de la mortalité maternelle et des indicateurs de la santé de la reproduction ; on a mis en place des indicateurs pour suivre les progrès réalisés et nous avons vu que les choses

ont évolué dans ce sens-là et sur le plan stratégique, nous avons accompagné le ministère de la Santé. Nous avons vu qu'il y a des documents normatifs et stratégiques d'aide à la prise de décisions qui ont été développés avec ce financement qui ont contribué à l'amélioration des soins. Et, nous avons vu aussi qu'il y a eu des formations qui ont été organisées à tous les niveaux, qui ont contribué à améliorer les prestations dans le domaine de la santé de la reproduction», a indiqué Sara Kitabwala.

KAUD

COUP D'OEIL EN BIAIS

Il tue sa femme, son rival et se donne la mort!

Le double crime s'est déroulé à Bissassa, un village du district de Londela-Kayes, à la frontière avec la République Démocratique du Congo. Un homme a eu vent de l'infidélité de sa femme. Il a mené sa propre enquête. Pour se venger de sa femme et de son amant, il leur a tendu un guet-apens dans une bananeraie. Sans tergiverser, il a tiré à bout portant sur eux à l'aide de son fusil de chasse Calibre 12. Les deux amoureux sont morts-sur-le champ. Revenu au village, l'assassin a avoué son double forfait auprès du chef du village, puis il s'est tiré une balle. La police et les habitants du village se sont rendus dans la forêt pour récupérer les corps sans vie du couple. Pour une crise de jalousie, le village s'est retrouvé avec trois corps à enterrer.

Clément Mierassa garde son franc-parler

Président du PSDC (Parti social-démocrate congolais), Clément Mierassa garde le franc-parler qui le caractérise. Le 28 octobre dernier, dans l'émission "Grand débat", sur une chaîne de télévision en ligne, ce statisticien de profession est monté une fois de plus au créneau pour dénoncer ce qu'il appelle «la Justice à double vitesse» au Congo. Pour lui, la corruption est un des gros défis que le pays doit relever. «Des responsables de scandales et crimes économiques et financiers ne sont nullement inquiétés. Ils se promènent librement à travers le pays, à travers le monde. Et pourtant les actes qu'ils ont commis sont des actes extrêmement graves, reconnus par les gouvernants », déplore-t-il. Il cite pêle-mêle des dossiers : «Les 14 mille milliards d'excédent budgétaire qui se sont évaporés alors qu'en 2006 un engagement avait été pris pour dire qu'un audit serait effectué chaque année et qu'il serait rendu public» ; «Les affaires FIGA, Fonds COVID-19, la disparition de 9 milliards à la CRF, des ministres épinglés par la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude dans des situations de détournement», etc.». Il s'interroge : «Est-il normal que la Justice congolaise n'ouvre pas des enquêtes sur des questions qui préoccupent autant les Congolais?».

Toussaint : des cimetières qui n'attirent plus

Le 1^{er} novembre 2023, il n'y avait pas dans les cimetières de la capitale congolaise cette affluence que l'on y voyait dans les années 70, 80 ou 90. On ne s'est pas bousculé comme naguère dans les petites allées entre les tombes. Un tour dans différents cimetières a permis de toucher la réalité du doigt. Les cimetières où l'on continue à enterrer les gens ont connu une relative fréquentation, tandis que ceux qui sont fermés, comme La Tsiémé, Moukoundzi-Ngouaka et centre-ville, ont eu des visiteurs clairsemés. D'ailleurs, avec le temps, le cimetière de la Tsiémé, par exemple, est devenu un dépôt de carcasses de véhicules. Des propriétaires fonciers véreux y vendent des terrains. Par exemple, à côté de la stèle érigée en mémoire des défunts, une maison est sortie de terre. La volonté des Congolais d'aller au cimetière le 1^{er} novembre s'effrite au fil des années, même si elle a ses irréductibles. Conséquence des attaques des Eglises de réveil déterminées contre «le culte aux morts».

Deuxième pont sur le Djoué : le projet est-il abandonné ?

Les habitants de Brazzaville vivant dans les quartiers situés dans le huitième arrondissement Madibou ont le sentiment que le projet de construction d'un deuxième pont sur la rivière Djoué (du côté des quartiers Kinsoundi et Sangolo), évoqué par les autorités nationales il y a dix ans, a capoté. Huit entreprises avaient soumissionné pour la réalisation des travaux comprenant la route Kinsoundi-Sangolo de 4,357 km et ce pont d'environ 210 mètres de portée. Le gouvernement n'en parle plus. L'unique pont qui donne accès à leurs quartiers est très encombré. La circulation y est infernale aux heures de pointe, avec son lot de longues attentes et d'embouteillages fréquents, entre le rond-point Bifouiti et le pont du Djoué, mais aussi après le pont et Mafouta. Pour les populations concernées, le deuxième pont est indispensable pour le désenclavement du sud de Brazzaville. Il devrait faire l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics.

Un enseignant surchargé à Tsama, dans la Cuvette-Ouest

Il y a déficit d'enseignants à l'école primaire de Tsama, dans le district d'Etoumbi, département de la Cuvette-Ouest. L'unique enseignant présent à son poste de travail encadre à lui tout seul un cycle complet, du CP1 au CM2, soit un effectif de 229 élèves, en plus des tâches administratives. Car, il est en même temps le directeur de l'établissement. Chaque jour, il travaille du matin au soir. Cela affecte négativement l'exécution du programme pédagogique, car lui-même avoue qu'il y a des jours où il est incapable de préparer ses fiches. C'est un environnement qu'aucun parent ne voudra pour son enfant. C'est un phénomène qu'on trouve dans plusieurs localités de l'hinterland, malheureusement !

ECONOMIE

Le FMI annonce de bonnes perspectives pour la 4^e revue

Une mission technique du Fonds monétaire international (FMI) a séjourné du 23 octobre au 2 novembre 2023 au Congo. La mission a été couronnée de succès, si l'on s'en tient aux déclarations du chef de la délégation, Kangni Roland Kpodar. Au sortir de sa rencontre avec le ministre de l'Economie et des finances, Jean-Baptiste Ondaye, à qui il a rendu compte des conclusions préliminaires contenues dans son rapport, de bonnes perspectives sont prévisibles pour la 4^e revue du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC). Toutefois, les discussions vont se poursuivre.



Jean Baptiste Ondaye s'entretenant avec la mission technique du FMI

La délégation de la mission technique composée de six membres, avec l'équipe de la représentation du FMI au Congo, était à Brazzaville pour finaliser la collecte des données relatives à la 4^e revue du programme économique et financier du Gouvernement soutenu par la FEC. Cette phase de préparation intervient après le 3^e revue approuvée par le conseil d'administration de l'institution financière internationale le 19 juillet 2023. En recevant cette mission, Jean-Baptiste Ondaye a souligné que le climat de confiance établi entre le FMI et le Congo a permis de conclure pour la première fois trois revues successives. Pendant quatorze jours, «vous avez échangé sur des sujets variés, notamment les perspectives de l'économie congolaise à moyen terme, l'exécution du budget exercice 2023 au 30 juin et les projections à fin décembre, la dette, le financement bancaire du Gouvernement et le secteur monétaire, la mise en œuvre des réformes et des repères structurels. Vous avez apprécié les avancées faites par le Gouvernement dans la mise en œuvre du programme, le cadrage à moyen terme et le projet de memorandum de politique économique et financière auxquels vous avez abouti. Nous sommes conscients que les progrès restent à accomplir avant la date limite de transmission des dossiers au conseil d'administration du FMI, le 15 novembre 2023».

Le ministre a enfin rassuré ses interlocuteurs que les équipes restent mobilisées pour continuer le travail et faire de la 4^e revue un succès. Pour sa part, le chef de la mission du FMI a reconnu et salué les efforts des autorités congolaises pour leurs discussions ouvertes et leur engagement renouvelé. Des échanges virtuels se poursuivront dans les prochains jours pour finaliser les délais de la mise en œuvre des politiques nécessaires pour préserver la stabilité macroéconomique, promouvoir une croissance durable et inclusive, assurer la viabilité budgétaire et mettre en place une gestion durable de la dette, afin de parvenir à un accord au niveau des services. L'achèvement de la revue sera soumis à l'approbation du conseil d'administration du FMI.

Pendant son séjour, l'équipe technique du FMI a analysé le développement économique récent. Kangui Roland Kpodar a rassuré que «les perspectives sont bonnes». Les conclusions ont montré que la croissance économique devrait atteindre 4% en 2023. La production dans le secteur pétrolier a augmenté au cours du premier trimestre grâce à l'entrée en production d'un nouveau champ pétrolier après trois années de contraction. L'investissement privé et la consommation connaissent une reprise progressive portée par une performance robuste du secteur agricole, de l'industrie alimentaire, des constructions et des services. La croissance économique portée principalement par le secteur non pétrolier devrait se renforcer pour atteindre une moyenne de 4% à moyen terme.

Philippe BANZ

HAUT COMMISSARIAT A LA JUSTICE RESTAURATIVE

La France veut appuyer le Congo dans la formation des juges des mineurs

Dans l'optique de l'éradication du phénomène de la délinquance juvénile au Congo, Adolphe Mbou-Maba, Haut-commissaire à la justice

de travail, M. Benoît Rousseau, expert technicien international, magistrat et conseiller auprès du ministère de la Justice, des droits humains et de la promo-



tion des peuples autochtones de la République du Congo. Les deux interlocuteurs ont mis à profit les relations de fraternité

78^e ANNIVERSAIRE DES NATIONS UNIES

Aider à construire un monde de paix et de développement durable

Le 78^e anniversaire des Nations Unies a été célébré le 24 octobre 2023. Il a été commémoré en différé à Brazzaville le 31 octobre. C'était sous le patronage de Chris Mburu, coordonnateur résident du système des Nations Unies en République du Congo en présence de Denis Christel Sassou Nguesso, ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé, représentant le Gouvernement.

Chris Mburu a souligné que depuis plus de deux années, le système des Nations Unies au Congo accentue son plaidoyer pour une adhésion renforcée aux Objectifs de développement durable (ODD) afin d'intensifier leur mise en application à l'échelle locale. Parallèlement à l'appui offert dans deux départements du Congo pour la conception de leur Plan de développement local, «nous avons soutenu activement les autorités de Brazzaville et de Pointe-Noire dans la sensibilisation, le suivi et l'exécution de l'Agenda 2030. Ceci s'est notamment matérialisé par l'élaboration de rapports d'exams locaux volontaires (VLR), essentiels pour promouvoir la localisation des ODD et une décentralisation orientée vers des résultats tangibles», a-t-il dit.

qui lie la France et le Congo dans tous les domaines, notamment celui des droits humains.

M. Benoît Rousseau a déclaré: «Je suis magistrat français, détaché auprès du ministère de la Justice du Congo Brazzaville pour un appui à la formation initiale et continue des personnels judiciaires et auxiliaires de justice. A ce titre, je dois dresser un état des lieux de la situation concernant les dix filières professionnelles identifiées pour la formation, dans la protection légale des enfants avec les rapports de leurs juges. Il est apparu que l'Etat n'avait pas à proprement parler de structures publiques mis à part le quartier des mineurs à la maison d'arrêt. Donc, il est difficile pour la justice des mineurs dans ses volets civils et pénaux de bien fonctionner. Apprenant l'existence de cette institution du Haut-commissariat à la justice restaurative, à la prévention et au traitement de la délinquance juvénile, et ayant suivi les travaux de la délégation congolaise à Rouen, notamment du cycle de formation qu'envisage le Congo avec un parcours qualifiant, il me semblait primordial de rencontrer le responsable de cette institution pour une visite d'inspection, pour un premier contact. Je suis venu pour connaître les fonctions du Haut-commissaire à la justice restaurative: ses missions, sa vision, ses perspectives. Je suis sensible à ces questions de prévention, de traitement de la délinquance juvénile et que les personnels judiciaires qui travaillent sur le terrain doivent bien traiter les mineurs», a-t-il indiqué.

Pour sa part, Adolphe Mbou-Maba a donné toutes les garanties à son interlocuteur qu'il est disposé à travailler ensemble. Ensuite, il lui a remis les documents de son institution pour l'aider dans sa mission.

Pascal BIOZI KIMINO

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)



Chris Mburu

tout en incarnant, dans nos aspirations, ce qu'il pourrait être. Il nous appartient d'aider



Denis Christel Sassou Nguesso

justice, l'égalité et l'autonomisation des femmes et des filles; d'apporter une assistance vitale à celles et ceux qui sont dans le besoin...».

Dans son discours, Denis Christel Sassou Nguesso a rappelé le contexte de division dans lequel le monde se trouve actuellement, avec des conflits armés qui sévissent à travers le monde. Il a évoqué les conséquences désastreuses de ces crises et leur incidence sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Il a salué l'immense travail que réalise l'Organisation des Nations Unies (ONU) afin de combattre les clivages et les inégalités, avant d'indiquer que le Congo reste déterminé à œuvrer pour la paix et la sécurité internationales, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies et du droit international.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA



Photo de famille

taire général des Nations Unies Antonio Guterres, le coordonnateur du système des Nations Unies a déclaré: «L'Organisation des Nations Unies est le reflet du monde tel qu'il est,

à construire ce monde de paix, de développement durable et de droits humains, pour toutes et pour tous...D'ouvrir de nouvelles perspectives et de ne laisser personne de côté; d'assurer la

Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG,
Notaire à Pointe-Noire, République du Congo, en son Etude sise Avenue Charles De Gaulle (au-dessus des Ets JAKANE, à côté du restaurant JAIPUR, en diagonale de PARK N'SHOP), Boîte Postale: 1161, Téléphone: (242) 05.523.85.38; 06.631.74.01;

INSERTION LEGALE

Le Notaire ci-dessus nommé a, suivant acte authentique, reçu le vingt-cinq août deux mille vingt-trois, enregistré folio 196/1 n°7845, procédé à la création de la société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée à caractère pluripersonnel ;

Dénomination: «NGAV GROUP CONGO SARL» ;

Objet: la société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo et dans tous pays:

- Bâtiment et travaux publics (BTP);
- Prestation de services on et off shore;
- Transport de marchandises et produits pétroliers;
- Quincaillerie et pièces détachées.

Capital: FRANCS CFA UN MILLION (1.000.000).

Siège: sis, 165, Avenue Jacques OPANGAULT, enceinte de la société ESKO (3^eme parcelle après ex-Super Marché SUNRISE) ; Zone Foire internationale ; Téléphone: 06 891 72 96, Email: ngababa281@gmail.com, Pointe-Noire, République du Congo ;

Gérant: Monsieur **Guygustone Overpaul NGABABA** ;

R.C.C.M.: La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2023-B12-00185.

Pour avis,

Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG.

GUINEE

Tentative d'évasion de Moussa Dadis Camara

Aux premières heures de la matinée du samedi 4 octobre dernier, des hommes armés ont fait irruption dans la prison centrale de Conakry, exfiltrant de leurs cellules Moussa Dadis Camara ex-chef de la junte et trois autres codétenus poursuivis pour le massacre du 28 septembre 2009 au stade du 28 septembre à Conakry, la capitale politique du pays.



Moussa Dadis Camara

Mais, pour Moussa Dadis Camara et deux co-prisonniers, la cavale n'aura duré que quelques heures. Par contre le 4e évadé, le colonel Claude Pivi, un autre détenu dans cette affaire, reste introuvable.

Un geste aussi bref, le retour en liberté de l'ancien dictateur, au pouvoir entre 2008 et 2009, n'aura été que de courte durée, «comme si l'ex-chef de la junte (...) avait entrepris de faire une petite promenade de début de week-end hors de sa cellule», selon un analyste. Et d'ajouter que tout au début de l'événement, il était difficile de savoir s'il s'agissait d'une «tentative d'évasion (...) ou d'un coup d'Etat».

Bref, une évasion «manifestement avortée», finalement «pas si bien préparée», note un observateur, même s'il est difficile à ce stade de savoir ce qui a écourté les opérations: prise de conscience «que l'entreprise était vouée à l'échec» ou victoire des forces de l'ordre.

Même si Moussa Dadis Camara, le colonel Thiegboro Camara et Blaise Gomou sont «de retour à la case prison», l'un des «co évadés» du grou-

pe, le colonel Claude Pivi est toujours porté disparu. Ce qui constitue un danger pour la paix, car «il est mystique, il a une force...», a indiqué un Guinéen. Certaines sources évoquent que c'est le fils de ce colonel qui serait l'auteur de cette évasion.

Parlant du fils du colonel Pivi, un spécialiste de la Guinée estime même que «l'ancien sous-officier radié des effectifs de l'armée a véritablement le profil de l'emploi», lui qui a été chassé des rangs de la grande muette pour avoir participé à un braquage, puis a été dans le viseur de la justice pour, précisément, «avoir planifié une première opération pour sortir son géniteur du cachot».

L'inquiétude retombe difficilement; d'autant moins que, insiste le spécialiste, «Claude Pivi est toujours dans le cosmos», «introuvable». Mais, «aussi longtemps que les fuyitifs n'auront pas été tous arrêtés, la prudence doit rester de mise.» Dans ce contexte, Guinée 7 constate que les rues étaient particulièrement vides ce week-end à Conakry,

avec des tirs d'armes à feu dans plusieurs quartiers.

La prudence serait de mise. «Un excès de prudence d'autant que cette descente musclée sur la plus grande prison de Guinée révèle un système de sécurité lacunaire autour des sites sensibles. Comment des hommes armés ont-ils pu arriver jusqu'à la Maison centrale, située dans l'un des endroits les mieux surveillés de Conakry, (...) presque au milieu de plusieurs postes militaires?»

Pour ainsi dire, le colonel Mamadi Doumbouya, actuel chef de la junte, ferait bien de «se faire du mouron» au même titre que la population. Car les quatre évadés, ou exfiltrés, de ce week-end, ont un point commun: ils sont «à la fois originaires de la même région et toujours populaires au sein de la troupe.» On peut donc facilement imaginer «des ralliements (...) qui pourraient déboucher sur des revendications» dont, pourquoi pas, le départ du chef des militaires au pouvoir.

Gaule D'AMBERT

PAIX ET SECURITE

A Lomé, les acteurs africains ont plaidé pour un accompagnement coordonné

La première édition du Lomé Peace and Security Forum (LPSF) s'est déroulée le weekend écoulé à Lomé, la capitale togolaise. Ouverts par le Premier ministre, Victoire Dogbé, les travaux ont réuni pendant deux jours plusieurs délégations d'acteurs politiques de divers horizons, et des experts des questions de paix, de sécurité et de gouvernance.



Photo de famille

A l'issue des différentes interventions, structurées en panels, les participants ont invité l'Alliance Politique Africaine, initiatrice de l'événement, à mettre en place un cadre de plaidoyer et de facilitation pour capitaliser sur les acquis de cette première édition. Ceci, a indiqué le chef de la diplomatie togolaise, «dans l'optique d'un accompagnement coordonné des transitions politiques vers une gouvernance démocratique», et d'initiatives de médiation et de dialogue en faveur de

la paix et de la sécurité sur le continent. En marge du forum, l'organisation de cet événement par le Togo a été saluée par plusieurs responsables. Présent dans la capitale togolaise, le chef du Bureau régional des Nations Unies l'Afrique Centrale (UNOCA), Abdou Abarry, a rencontré le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, à qui il a rendu hommage «pour le rôle éminent positif qu'il

joue en faveur de la paix, du dialogue et de la concertation, non seulement au Togo mais également en Afrique de l'Ouest».

L'objectif porté par la diplomatie togolaise à travers cette rencontre internationale était d'établir un nouveau cadre africain d'échanges, de discussions et de partage d'expériences sur la paix, la sécurité et l'avenir de l'Afrique.

Alain-Patrick MASSAMBA

TCHAD

Succès Masra de retour au bercail, après un an d'exil

Après plusieurs mois de tergiversations et de report, l'opposant Succès Masra est finalement rentré à Ndjamena (Tchad) vendredi 3 novembre dernier. Le patron du parti Les Transformateurs y a été accueilli par les ministres de la Réconciliation nationale, Abderaman Koulamallah, et de la Communication, Aziz Mahamat Saleh avec qui l'accord sur ce retour a été signé, mardi 31 octobre dernier à Kinshasa en présence du facilitateur, le président RD Congolais Antoine Félix Tshisekedi. Il avait quitté le pays au lendemain de la répression sanglante des manifestations du 20 octobre 2022. Un mandat d'arrêt international avait été émis à son encontre.



De g. à d. Abderaman Koulamallah, Félix Tshisekedi et Succès Masra

Succès Masra, costume bleu, une cravate rouge et des lunettes de soleil, a franchi les portes de l'aéroport international Hassan Djamous autour de 12h30, heure du Tchad. La délégation s'est immédiatement dirigée vers le ministère de la Réconciliation où Succès Masra a prononcé quelques mots. «Il n'y a rien de meilleur que rentrer chez soi», a-t-il déclaré avant d'annoncer «40 jours de deuil, de recueillement, d'écoute et de solidarité [...] pour panser les plaies et avancer. Unir le Tchad pour que la justice, l'égalité et la diversité puissent triompher dans ce pays».

La première concession de Succès Masra n'est pas inscrite dans le document: l'opposant est rentré dans la discrétion, loin du bain de foule qu'espéraient organiser ses soutiens pour l'occasion. Pour le reste, les tractations l'ont amené à prendre plusieurs engagements pour accompagner la transition plus que pour s'y opposer: il doit ainsi «prendre en compte la charte révisée et les efforts du gouvernement, notamment le calendrier de retour à

l'ordre constitutionnel», qui prévoit un référendum le 17 décembre et des élections en 2024, la transition devant prendre fin au plus tard le 10 octobre 2024.

Du côté du gouvernement, l'engagement consiste à «faciliter le retour» de Succès Masra «dans la sécurité physique et juridique» et «en garantissant le libre exercice de ses activités politiques».

On comprend donc qu'il ne devrait pas être arrêté, comme le craignaient ses partisans. D'autant que le gouvernement s'engage également à «plaider en faveur de la suspension du mandat d'arrêt émis le 8 juin 2023 auprès des autorités judiciaires» qui pèse contre l'opposant, ainsi qu'à initier dans le courant du mois une loi «d'amnistie générale pour tous les acteurs civils et militaires impliqués dans les événements du 20 octobre 2022».

«Chaque fois qu'un Tchadien décide de mettre fin à l'exil, nous sommes heureux», selon Abderaman Koulamallah. Pour ceux qui seraient tentés de critiquer M. Masra, l'exil est aussi une forme d'oppression. Et quand quelqu'un veut revenir retrouver ses militants, sa famille et son pays, il faut éviter de lui jeter la pierre», a-t-il dit.

En effet, la coalition Wakit Tama qui

rassemble plusieurs mouvements de la société civile, dit dans un communiqué qu'elle «ne saurait se reconnaître dans cet accord», tout en réclamant le «règlement des violations des droits humains». «Cet accord qui blanchit les auteurs de la répression du 20 octobre 2022 n'engage que les signataires, renchérit l'opposant Yaya Dillo, président du Parti socialiste sans frontières (PSF), nous continuerons la lutte jusqu'à l'obtention de la justice pour toutes les victimes et l'instauration de la démocratie.» Un accord qui «blanchit les auteurs de la répression du 20 octobre», insiste l'opposant Yaya Dillo.

Du côté du parti Les Transformateurs, la formation politique de Succès Masra, les engagements sont les suivants: poursuivre le dialogue, privilégier les actions facilitant le retour à l'ordre constitutionnel dans le délai imparti, respecter les lois et libertés fondamentales, œuvrer pour l'unité nationale, œuvrer pour un climat apaisé en évitant toute forme d'action violente. Et enfin, prendre en compte la Charte révisée de la transition et «le calendrier de retour à l'ordre constitutionnel».

Gaule D'AMBERT

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE L'ONMC

Le Professeur Léon Hervé ILOKI, Président de l'Ordre National des Médecins du Congo instruit les conseils départementaux de Brazzaville et de Pointe-Noire, d'organiser les élections ordinales simultanément avec celles du conseil national de l'ordre des médecins. Le chronogramme ci-dessous indique les activités préparatoires et électorales:

Du 20 au 30 octobre 2023: établissement et publication du corps électoral;
Du 02 au 13 novembre 2023: réception des candidatures;
Du 15 au 30 novembre 2023: campagne électorale;

Le 02 décembre 2023: vote simultané des membres des conseils départementaux et du conseil national;

05 décembre 2023: compilation des procès verbaux et proclamations des résultats définitifs des élections des membres du conseil national, élections du bureau au conseil national.

La documentation suivante est disponible aux sièges des conseils départementaux: (i) le guide électoral faisant office de code électoral interne, (2) le manuel du guide pratique des élections, et (3) le formulaire de déclaration de candidature. Les conseils départementaux bénéficieront de l'appui du comité avisier mis en place par notre service n°0494MSP/CAB du 17 Juillet 2023 incluant la direction nationale des affaires électorales.

Conformément aux dispositions du guide électoral, il faut noter qu'à l'article 17, l'élection des membres est un scrutin binominal majoritaire à un tour. Chaque candidature est composée préférentiellement de deux membres de sexe différents.

Article 20: les candidats au conseil départemental de l'ordre des médecins doivent: *avoir la nationalité congolaise

*présenter une expérience professionnelle de cinq (5) ans
*être âgé de 30 ans révolus.

Article 21: ne sont pas éligibles:

*les médecins faisant l'objet d'une condamnation judiciaire;
*les médecins radiés du tableau de l'ordre des médecins ou visés par une suspension ou un blâme;

*les médecins ne jouissant pas d'une faculté mentale;

*les parlementaires;

Article 22: ne peuvent pas être candidats, les médecins qui occupent les fonctions suivantes:

*parlementaires
*préfets
*sous préfets et les administrateurs-mair3s;

*président des conseils départementaux et municipaux;

*inspecteur de la santé;

*membres du cabinet du ministre de la santé;

*Directeurs des hôpitaux publics, généraux et de référence

*Directeur centraux;

*médecins militaire.

Article 24. Tout candidat à l'élection au conseil départemental de l'ordre des médecins fait une déclaration de candidature dûment signée comprenant:

*un formulaire individuel de déclaration de candidature;

*un casier judiciaire volet 3
*un certificat de nationalité;

*Un copie certifiée conforme du ou des diplômes reconnus par l'état;

*une copie de la carte de l'ordre des médecins ou de l'attestation d'inscription;

*une copie de la carte nationale d'identité, du passeport ou au pièce reconnue;

*un certificat médical d'aptitude physique et mentale datant de moins de trois mois.

Il sied de rappeler que les élections seront précédées par la tenue des assemblées générales au cours desquelles seront présentées les rapports d'activités et financiers.

17^e SESSION DU CONSEIL NATIONAL DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE

Les directeurs diocésains doivent mettre tout en œuvre pour une meilleure gestion des écoles

Placée sous la coordination de Mgr Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo et président de la Commission épiscopale de l'éducation catholique, la 17^e session du Conseil national de l'école catholique s'est tenue du 2 au 4 novembre 2023 au Centre interdiocésain des œuvres, à Brazzaville, sous le thème: «La synodalité comme mode de gouvernance de l'école catholique au Congo». Sœur Agnès Clarisse Nkourissa, religieuse de la Congrégation des sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé et secrétaire générale de la Commission épiscopale de l'éducation catholique (C.E.EDU.C.) et l'abbé Vivien Carol Etouolo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (C.E.C) y étaient présents.

C'est après deux années de passage à vide (2020-2021; 2021-2022) à cause de la pandémie du Coronavirus, du manque de logistique à la C.E.EDU.C et la nomination des nouveaux directeurs diocésains dans la quasi-totalité des diocèses du Congo, que la C.E.EDU.C renoue avec les sessions. La 17^e du genre a connu la participation de près d'une cinquantaine de délégués venus de tous les diocèses, hormis l'archidiocèse d'Owando (absent), les inspecteurs, les supérieurs majeurs et des partenaires des Eglises Evangélique et Kimbanguiste des écoles conventionnées.

S'exprimant à l'ouverture des travaux, sœur Agnès Clarisse Nkourissa a réaffirmé: «La synodalité nous amène à avoir une même vision, un même idéal et les mêmes objectifs. L'école catholique est un sujet ecclésial, un service qui doit avoir un projet éducatif qui a de l'éthique: enseigner, éduquer et évangéliser. La Commission épiscopale de l'éducation catholique se déploiera dans tous les diocèses pour rappeler toutes ces vertus cardinales de vivre ensemble pour une école de référence, de préférence et d'excellence», a-t-elle déclaré. Mgr Daniel Franck Nzika a rappelé quant à lui, que la synodalité a pour définition de marcher ensemble. «Ce thème fédérateur peut être reformulé comme suit: marchons ensemble pour une meilleure gestion de l'école catholique comme il est écrit dans le texte de Luc 5, 4: Il a dit à Simon: Avance en pleine eau, et jetez vos filets pour pêcher et comme le rappelle aussi le Pape François». La leçon inaugurale ou exposé de cadrage a été donnée par le frère père Arnel Badi Bilombo, franciscain, sur la synodalité comme mode de gouvernance de l'école catholique. Droit canon à l'appui il a démontré combien ce thème était révélateur et important alors que l'école congolaise dans l'ensemble traverse des moments difficiles, surtout avec le phénomène de la délinquance juvénile en milieu scolaire. Il a rappelé la nomenclature de la communauté éducative qui est composée de l'évêque ordinaire du lieu, du vicaire épiscopal, des directeurs diocésains, des coordonnateurs, des commissions diocésaines, des directeurs chefs d'établissement scolaire, du personnel administratif, des enseignants, des élèves et des parents d'élèves. «La synodalité comme volonté qu'a l'Eglise de cheminer ensemble pour faire face aux défis de son époque. Les concepts de gouvernance et d'éducation sont des modalités qui accompagnent l'élaboration des politiques éduca-

tives», a-t-il indiqué. Pendant trois jours des travaux, les participants ont été édifiés et ont pris connaissance des réalités des diocèses, à travers l'état des lieux et la radiographie faits par les directeurs diocésains



Les participants à la session posant avec l'évêque président

de l'école catholique (DDEC), suivis de quelques suggestions. Dans l'ensemble, ils ont déploré le manque d'infrastructures viables pour une éducation de qualité, notamment la précarité des bâtiments devenus vétustes et délabrés dont certains datent de l'époque coloniale; le manque de matériel logistique; l'épineux problème d'immatriculation du personnel à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS); l'épineux problème des bénévoles et vacataires dont le recrutement serait imminent à la Fonction publique selon le quota disponible, fixé par le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation; la non application de l'accord-cadre signé en 2017 entre le Saint-Siège et l'Etat congolais; le licenciement abusif des enseignants sans tenir compte du cahier de charge; les salaires impayés en dessous de la grille fixée par l'Etat. A cela s'ajoute l'enclavement des diocèses ruraux par manque de voies d'accès. En tout cas, de nombreux problèmes freinent l'évolution de l'école catholique. Pourtant, au niveau des examens d'Etat, dans l'ensemble, les résultats sont satisfaisants. Aussi, pour un meilleur suivi de l'élève, chaque diocèse devra mettre en place un bureau diocésain des parents d'élèves. Outre les communications faites par les directeurs diocésains, il y a eu d'autres intervenants. M. Bernard Kouba de la C.E.EDU.C a fait



Le présidium à l'ouverture des travaux

une mise au point sur les activités du projet «Ecole verte» lancée en 2017 lors du Conseil national de l'Enseignement catholique tenu à



Djambala. Il a mis en relief les différents aspects qui caractérisent ce projet, notamment: l'hygiène, l'assainissement, la lutte contre les maladies des mains. Le directeur de l'Enseignement protestant a exposé sur le réseautage des écoles confessionnelles en s'appuyant sur la mise en place d'une structure d'ensemble afin de bien relever les défis qui s'imposent aux écoles. Les supérieurs majeurs du Congo ont axé leur communication sur la définition des concepts de synodalité, de gouvernance et d'éducation. La communication de l'école technique des métiers et de la pharmacie était axée sur sa genèse, ainsi que sur les opportunités d'apprentissages. Le groupe NSIA, une société d'assurance, a présenté aux participants sa gamme de produits. Le représentant de l'université catholique d'Afrique centrale -l'institut catholique d'arts et de métiers (U-CAC-ICAM) a parlé des différents types de formations qui s'articulent autour de l'ingénieur en informatique et généraliste avec des volumes de formations respectives. Sœur Agnès Clarisse Nkourissa et M. Raoul Sika, tous de la C.E.EDU.C, ont fait le compte rendu de l'assemblée générale de l'organisation internationale de l'Enseignement catholique-Afrique centrale (OIEC-AC) tenue à Bata, en Guinée Equatoriale. L'institut supérieur catholique Mater Dei dont le siège est basé à la cathédrale

Sacré-Cœur (Place mariale) a présenté les filières dans leurs spécificités. Enfin, sœur Rolande Solange Milandou, Franciscaine missionnaire de Marie, a parlé de la drogue et ses méfaits en milieu scolaire et familial.

Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et vice-président de la Conférence épiscopale du Congo, invité surprise, a exhorté les participants à travailler ensemble et en synergie pour être plus efficaces dans le combat spirituel et de l'éducation.

Au terme de cette session, les participants recommandent: l'uniformisation du document sur l'enseignement de la culture religieuse; la mise en place d'une plateforme des écoles confessionnelles pour le suivi des prescriptions des conventions auprès du Gouvernement; la digitalisation de l'enseignement catholique; la prise en compte des personnels de l'école catholique dans la Fonction publique territoriale.

A la cérémonie de clôture, sœur Agnès Clarisse Nkourissa a souligné qu'au «sortir de ces assises, il nous faut entreprendre cette marche synodale que nous appelons de tous nos vœux, en mettant en place un espace de concertation pour affronter avec davantage de chance de succès les défis qui se signalent, mieux s'imposent à nous au quotidien», a dit la secrétaire générale de la C.E.EDU.C.

Mgr Daniel Franck Nzika a indiqué que l'heure est maintenant au travail et personne n'a le droit de dormir sur ses lauriers. «Les défis à relever sont énormes et cela ne peut se faire que si nous marchons ensemble». L'évêque président a rendu un hommage à M. Pierre Nzila, ancien ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et supérieur, décédé la semaine dernière, suite à un accident de circulation.

A signaler que M. Pierre Nzila a rendu d'énormes services à l'Eglise catholique dans la retrocession des écoles.

Pascal BIOZI KIMINOU

MESSE D'ENVOI EN MISSION DES CATECHISTES DANS L'ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a invité les catéchistes à être des porteurs de joie

C'est une vieille tradition et après une longue traversée du désert, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou vient de la ressusciter. A l'époque, les catéchistes de l'archidiocèse de Brazzaville se rassemblaient autour de leur archevêque tous les 29 juin, une date qui marque la fête des apôtres Pierre et Paul. Depuis plusieurs années, cette date était devenue la fête du Pape et n'offrait plus l'occasion aux catéchistes de se retrouver et de célébrer ensemble leurs joies. Après plusieurs années de traversée du désert, les catéchistes de l'archidiocèse de Brazzaville ont renoué avec leur tradition, de retrouver leur ambiance



Les catéchistes pendant la messe

d'antan aux côtés de leur évêque, le premier catéchiste de l'Eglise de Brazzaville.

Samedi 21 octobre dernier, à l'orée de la célébration de la Journée mondiale des missionnaires, l'église cathédrale Sacré-Cœur était archicomble, prise d'assaut par près de 1500 catéchistes arborant l'uniforme de pague «Papa et Maman catéchiste» venus des paroisses de l'archidiocèse pour célébrer ensemble et marquer leur adhésion à l'appel du premier catéchiste de l'Eglise de Brazzaville. Dans une animation liturgique de la chorale Sainte Jeanne-d'Arc de la cathédrale Sacré-Cœur, les catéchistes autour de leurs aumôniers diocésains dont l'abbé Evrard Okoko Bahengué, ainsi que du directeur diocésain de la catéchèse, frère Jean Kombo Boutsoki, ont été heureux de se retrouver entre eux. Ils ont été envoyés en mission pour cette année catéchétique 2023-2024 par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville.

Dans son homélie, s'appuyant sur l'évangile de Luc 10, 1-12, et parlant des fondamentaux du catéchiste, l'archevêque a articulé son propos en huit points: la situation du catéchiste, c'est l'Eglise qui reçoit la mission du Christ. Je suis catéchiste par la consécration baptismale (prêtres, prophètes et roi) comme les apôtres. Nous, prêtres, évêques, personnes consacrées, catéchistes sommes des collaborateurs de la mission reçue dans l'Eglise. Gare aux prédateurs. Le rôle du catéchiste est de faire repentir les âmes perdues à retrouver la vie. Le catéchiste est un instrument et un intermédiaire de la Parole de Dieu. Le catéchiste est témoin de la Parole de Dieu et doit croire en ce qu'il enseigne. Il est porteur de joie auprès des catéchumènes et des parents. Il est le pont entre les parents et les catéchumènes et doit parler des Saints aux catéchumènes comme modèles de vie. Le catéchiste n'est pas un fonctionnaire, mais un bénévole qui n'a pas de salaire.

A la fin de la messe, l'archevêque a béni les catéchistes et les a envoyés en mission.

Pascal BIOZI KIMINOU

Dans son homélie, le 8 octobre dernier, à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur, Mgr l'archevêque a ouvert officiellement l'année pastorale, placée sous le thème: «Tous appelés, d'un seul cœur, à continuer la construction de

notre Diocèse» (Aggée 1, 8). Ainsi, tout chrétien, membre de la confrérie Sainte Rita doit se mettre en ordre de bataille derrière notre archevêque, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou pour relever les défis qui pointent à l'horizon. «L'Eglise de Brazzaville est en marche et aucun membre n'a le droit de désobéir aux orientations de notre archevêque. Chacun doit connaître ses droits et devoirs et marcher selon la doctrine sociale qui fonde l'Eglise catholique romaine incarnée par le Pape François», a-t-il souligné. L'année pastorale a été ouverte, les mouvements d'apostolat ont renoué avec leurs activités.

P.B.K.



La chorale diocésaine animant la messe

CONFRERIE SAINTE RITA DE BRAZZAVILLE

L'abbé Servais Moumoko Loupeth a ouvert l'année pastorale 2023-2024

L'église Saint François d'Assise était à l'honneur d'accueillir le jeudi 19 octobre dernier, les membres des confréries Sainte Rita des paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville pour célébrer deux événements: l'ouverture de l'année pastorale 2023-2024 et la présentation du nouvel aumônier diocésain l'abbé Servais Moumoko Loupeth. L'eucharistie qu'il a lui-même présidée a été concélébrée par deux prêtres dont l'abbé Presley Nkodia, aumônier diocésain adjoint.

JOURNEE MONDIALE DES MISSIONS

L'évêque de Dolisie a appelé sa chrétienté à une vraie charité

La Journée mondiale des missions a été célébrée dimanche 22 octobre 2023. Au niveau de l'Eglise universelle, la quête de ce jour-là est impérée, au profit de l'œuvre de l'évangélisation, destinée aux Œuvres pontificales missionnaires (OPM). A Dolisie, la Journée a eu un écho favorable, grâce à l'implication de l'évêque du lieu, Mgr Toussaint Ngoma-Foumanet. A l'occasion, il a présidé la messe en l'église Notre-Dame de Fatima, au cours de laquelle il a exhorté les chrétiens à une vraie charité en faveur de cette Journée.

Cette année, la Journée mondiale des missions a coïncidé avec le 29^e dimanche ordinaire de l'année A. C'est le jour que l'évêque de Dolisie a choisi pour aller prier avec les chrétiens de la paroisse Notre-Dame de Fatima. Il a profité pour leur présenter le vicaire général du diocèse, qu'il a nommé récemment, en vertu du canon 475§1 du Code de droit canonique. Il s'agit de l'abbé Cyrille Patrick Bika, curé de cette paroisse, nommé le 9 octobre 2023.

Au cours de cette messe animée par la chorale Saint Charles Lwanga, l'abbé Albert Matsoumbou, vicaire de la paroisse qui a donné l'homélie (Is 45,1-4.6; Ps 95; 1 Th 1,5; Mt 22,15-21), a rappelé au peuple de Dieu l'importance de la Journée mondiale des missions, en prenant pour illustration le choix des disciples par Jésus. En effet, l'évangile de ce dimanche portait sur le récit de César et Dieu. Ainsi, l'abbé Matsoumbou a exhorté les chrétiens à payer l'impôt pour la cause de l'Eglise. Il a appelé à la communion pour bâtir le diocèse, dans une marche d'ensemble, synodale. Ce qui, d'après lui, suppose communion constante avec l'évêque,

cohésion, symbiose en vue de la synodalité. Lors de cette messe, l'évêque de Dolisie soucieux de donner à la Journée mondiale des missions tout son caractère, a appelé ses chrétiens à une vraie charité. Il les a édifiés sur le bien-fondé de la quête de ce dimanche, qui est impérée pour soutenir l'œuvre de l'évangélisation. Ce qui cor-



Une vue des participants à la messe

robre les recommandations de la récente session nationale des OPM tenue à Brazzaville, qui a rappelé aux directeurs diocésains de cette structure leur mission. L'évêque de Dolisie a par ailleurs commenté le thème pastoral



L'évêque de Dolisie présentant le nouveau vicaire général du lieu

annuel qu'il a choisi pour son diocèse: «Dans l'unité, l'amour et l'espérance, ensemble construisons notre diocèse»!

symboles de la ville de Dolisie. Cette Cité comprendra entre autres une grotte mariale dont l'inauguration est prévue pour le 24 mai 2024, à l'occasion de la marche mariale marquant la fête patronale du diocèse qui est sous la protection de Notre-Dame Auxiliatrice. La statuette de la Vierge Marie de 2 m de hauteur et celle de Jésus ont été entièrement financées par le ministre camerounais des Relations extérieures Lejeune Mbella Mbella. Le diocèse de Dolisie qui a pris un bon élan grâce à son premier évêque Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, suscite de grands espoirs. L'évêque actuel reconnaît que son prédécesseur y a construit les bases de la foi. C'est ainsi que Mgr Toussaint Ngoma-Foumanet espère bâtir solidement l'œuvre sur les fondements posés par le premier évêque du diocèse.

Aristide Ghislain NGOUMA

PAROISSE NDUNZIA MPUNGU DE MFILOU-NGAMABA

La chorale Les Compagnons de Jésus a célébré ses 50 ans

Fondée en octobre 1973, la chorale Les Compagnons de Jésus de la paroisse Ndunzia Mpungu de Mfilou-Ngamaba, dans le 7^e arrondissement de la ville de Brazzaville, a commémoré ses cinquante ans de présence dans l'œuvre d'évangélisation par le chant, la christianisation des mœurs et coutumes grâce aux chants liturgiques. C'était dimanche 29 octobre 2023, trentième dimanche du temps ordinaire de l'Année liturgique A.

Présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, la messe a été concélébrée par les pères Jean Jonas Bonaventure Makoka, Fils de la charité, curé de la paroisse à l'honneur, Hector Lifpou, vicaire paroissial, Casimir Moukouba, directeur diocésain de liturgie, les abbés Bernard Mivec Sitou Tchissafou, cérémoniaire de l'archevêque et Luc Emmanuel Beverys Boumpoutou, cérémoniaire adjoint. Plusieurs personnalités de divers rangs ont marqué par leur présence cette messe mémorable dont Mme Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa née Goma, ministre des Affaires sociales,



Les membres de la chorale Jubilaire et l'archevêque de Brazzaville



M. Sylvain Rameaux Mbemba

de la solidarité et de l'action humanitaire, et son épouse; MM.

Rodrigue Matouba, président du Comité diocésain des chorales (CDC), Paul Kompakol, président du Conseil d'administration de la Caisse de participation à la promotion des entreprises et à leur développement (CAPPED) et son épouse, le Professeur Omer Massoumou, doyen de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH) de l'université Marien Ngouabi, notamment. Animée par la chorale jubilaire vêtue de l'uniforme marquant la commémoration de son jubilé d'or, la messe a connu la par-

ticipation massive des fidèles chrétiens de cette paroisse, vêtus pour certains de l'uniforme distinctif de leur mouvement d'apostolat. Le mot de bienvenue du curé a été l'un des temps forts ayant caractérisé le début de la messe qui a rassemblé une foule compacte des participants dans cette église arborant un décor festif caractéristique des grandes célébrations liturgiques. Au cours de l'homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a félicité et encouragé les membres de la chorale

XXXII^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-A-

Voici l'époux, sortez à sa rencontre

Textes: Sg 6,12-16; Ps 62; 1Th 4,13-18; Mt 25,1-1

Frères et sœurs, pour scruter la quintessence incongrue de la parabole de ce dimanche, il faut la situer dans son contexte; en effet, elle se trouve dans la charnière entre les chapitres 24 et 26 de l'évangile de Matthieu. Elle évoque la fin dernière personnelle. C'est la première des trois dernières paraboles qui évoquent le royaume des cieux.

Il s'agit d'une évocation eschatologique de la parole de Dieu. Les jeunes filles représentent les chrétiens qui attendent la venue du Christ. En effet, le royaume des cieux est la plénitude de l'amour. Les jeunes filles qui n'avaient plus d'huile manquaient d'amour. Par contre celles qui avaient emporté l'huile en réserve étaient au service de l'amour et du bien-être des autres. Cela suppose la vigilance dans la foi, l'espérance et la charité. Il s'agit de se préparer en mettant l'autre à la première place car le temps que nous avons est éphémère. C'est dans ce sens que Pierre Theilhard de Chardin disait: «La terre est ronde pour que l'amitié en fasse le tour».

Par ailleurs, Dieu a créé toute chose avec sagesse et amour. Le royaume des cieux est la plénitude de l'amour de Dieu. Les cinq jeunes filles prévoyantes vont attendre la pleine réalisation de l'alliance symbolisée par la venue de l'époux. Le texte de ce dimanche nous invite à l'éveil, à la prudence devant les événements de la vie, à ne pas attendre demain car personne ne sait ni le jour ni l'heure de la venue du fils de l'homme. Et Jésus nous demande de ne jamais manquer l'huile dans nos lampes. En réalité, la rencontre décisive avec le Seigneur ne s'improvise pas. L'huile est l'image des bonnes œuvres, de la joie et de l'accueil. Notre foi est ramenée au réalisme de l'évangile, ni crainte obsessionnelle devant Dieu, ni désinvolture devant l'urgence du Royaume, mais vigilance active. Puisse-nous en ce dimanche nous arrêter et regarder notre relation avec Dieu.

Abbé Ander KETIKETI

(Administrateur paroissial de Sainte Thérèse de Ngambio,)

REMERCIEMENTS

MM. Aloïse Ngouma, Albert Bengo, Michaël Mboungou-Kiongo, Ghislain Aristide Ngouma et toute la famille KIFIMBA, remercient très sincèrement tous ceux et toutes celles qui les ont soutenus lors du décès le 12 octobre 2023 à Dolisie de leur petite-sœur, tante et fille, Marianne TSATSA-KIONGO. L'inhumation a eu lieu le 24 octobre au cimetière de Moulendé à Dolisie, après la messe des funérailles en l'église Notre-Dame de Fatima.

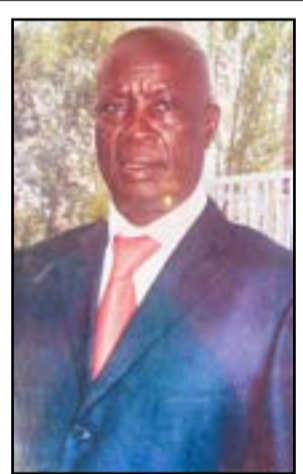
Puisse le Seigneur faire briller à jamais sur sa servante sa lumière sans déclin!



REMERCIEMENTS

Les enfants NGALEBANI (Freddy, Herman, Boris, Anouck, Diane et Jorlie) forment leurs remerciements à toutes les personnes et familles, en général, à la mutuelle des anciens joueurs des équipes AS Police et Inter Club, en particulier, qui les ont assistés physiquement, moralement, spirituellement, matériellement et financièrement lors des obsèques de leur père biologique, le capitaine de police à la retraite Jean Alfred NGALEBANI, décédé le 9 septembre 2023 à Brazzaville et inhumé le 22 septembre 2023 au cimetière privé (VIP) Bouka.

Qu'ils trouvent ici la profonde gratitude des enfants.



cinquantenaire pour les efforts accomplis jusqu'à ce jour, leur ayant permis de résister, de tenir bon cinquante ans durant, de continuer à ramer contre vents et marées tout en persévérant dans le domaine de l'évangélisation par le chant, leur champ de compétence et d'apostolat. Il a aussi félicité les trois choristes qui ont reçu la bénédiction nuptiale cette année marquant le cinquantenaire de leur chorale. Vers la fin de la messe, Sylvain Rameaux Mbemba, président de la chorale festive, a prononcé le mot d'usage. Il a retracé un pan de l'histoire de cette chorale avec ses hauts et ses bas et a invité les choristes à avancer au large afin de transmettre avec

assurance et fierté la flamme de l'évangélisation aux générations futures.

Intervenant en dernier lieu, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a remercié, au nom de la chorale, Mme la ministre pour sa présence à cette messe et pour sa contribution à la réussite de ces festivités. L'archevêque a mis en garde les choristes semeurs de troubles et qui s'abstiennent de cotiser, afin qu'ils renoncent à leurs mauvaises pratiques pour semer le bien dans l'avenir qui fera avancer la chorale et toute l'Eglise. Cela pour contribuer «tous d'un seul cœur» à la construction de l'Eglise diocésaine.

Gislain Wilfrid BOUMBA

ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA
NOTAIRE

05 551-36-01/06 650-53-28
Brazzaville - République du Congo

INSERTION LEGALE «SERENITA» S.A.S.U.

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital social d'Un Million (1 000 000) de Francs CFA
Siège social Sis : N°13 Avenue Alphonse MASSAMBAT DEBAT, Quartier Mafouta
Brazzaville-République du Congo

Aux termes des actes reçus par l'Office Notarial de Maître Hortense MVINZOU LEMBA et enregistré à Brazzaville aux Domaines et Timbres de la Plaine, le neuf octobre deux mille vingt-trois, Folio 185/8 N°6065, il a été constitué, conformément à l'Acte Uniforme portant Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA) une société dénommée SERENITA, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle dont les caractéristiques sont les suivantes:

- Service d'Assistance en Langues Étrangères aux Entreprises;
- Services d'Assistance dans les Opérations Immobilières à l'Étranger et de Réalisation de Projets Planimétriques;
- Service d'Assistance dans les Démarches Administratives sur Place et à l'Étranger;
- Organisation d'Événements, de Conférences et d'Activités Culturelles;
- Décoration d'Intérieure;
- Fourniture de Bureau;
- Mise à disposition de Personnel.

Durée: 99 années.

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n°CG-BZV-01-2023-B17-00008 du dix-sept octobre deux mille vingt-trois.

Gérante: Madame THYSTERE TCHICAYA née N'GUIA Blandine Sylvie.

Pour insertion

**Maître Hortense
MVINZOU LEMBA**

Forme: Société par Actions Simplifiée unipersonnelle.

Capital social: Un Million (1 000 000) de Francs CFA.

Siège Social: 13 Avenue Alphonse MASSAMBAT DEBAT, Quartier Mafouta, Arrondissement VIII Madibou, Brazzaville, République du Congo.

Objet Social:

- Formation en Langues Étrangères;
- Service de Traduction;
- Services d'Interprétariat et d'Appui;

INSERTION LEGALE

«CHINA STATE CONSTRUCTION ENGINEERING CORPORATION CONGO»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnel
Au capital de Quinze Millions (15 000 000) de Francs CFA
Siège Social : 13 Rue Malafou, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo

Aux termes d'un acte reçu par l'Office Notarial de Maître Hortense MVINZOU LEMBA, en date du vingt-six septembre deux vingt-trois, et enregistré à Brazzaville aux Domaines et Timbres de la Plaine en date du vingt-sept septembre deux mille vingt-trois, folio 177/16 N°4967, l'Associé Unique a décidé, conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme portant Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA):

De nommer Monsieur **CHENG RUIQIANG** en qualité de Gérant, en remplacement de Monsieur **SHI Honggang, révoqué.**

En conséquence de ce qui précède, l'article 14 des statuts a été modifié.

Mention sera portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville.

Pour insertion

**Maître Hortense
MVINZOU LEMBA**

INSERTION LEGALE «EMPLOI SERVICE CONGO»

Société à Responsabilité Limitée
Au capital social d'Un Million (1 000 000) de Francs CFA
Siège social : Case J 254 V, Quartier OCH, Mougali
Brazzaville-République du Congo

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte de la société «EMPLOI SERVICE CONGO», reçu en dépôt par l'Office Notarial de Maître Hortense MVINZOU LEMBA et enregistré à Brazzaville aux Domaines et Timbres de la Plaine, le neuf octobre deux mille vingt-trois, Folio 185/9 N°6056, les associés de ladite société ont approuvé à l'unanimité la résolution d'augmenter le capital social d'Un Million (1 000 000) de Francs CFA pour le porter à Cinquante Millions (50 000 000) de Francs CFA, par la création de quatre mille neuf cent (4 900) parts nouvelles de Dix mille (10 000) Francs CFA chacune, pris dans le poste de réserve (report à nouveau), attribuées gratuitement aux associés au prorata de leur participation au capital social de la société.

En conséquence de ce qui précède, les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés.

Mention sera portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville.

Pour insertion

**Maître Hortense
MVINZOU LEMBA**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 05 736 64 64/05 539 37 46
République du Congo

INSERTION LEGALE «TRANSPORTATION & LOGISTIC CONSULTING CONGO» En sigle «TLC CONGO SA»

Société Anonyme avec Administrateur Général
Capital social de Francs CFA: Dix Millions (10 000 000)
Siège social: Immeuble Elisabeth, 1er étage, quartier Ndjinji
3 Place Rond-Point du Port, Boîte postale: 1785
Pointe-Noire - République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2007-B14-00004

APPROBATION DES COMPTES - AFFECTATION DU RESULTAT - RENOUELEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE - REMPLACEMENT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT - REPORT DE RECAPITALISATION - RENOUELEMENT DU MANDAT DE L'ADMINISTRATEUR GENERAL - POURSUITE DES ACTIVITES DE LA SOCIETE

I- Suivant Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la société «TRANSPORTATION & LOGISTIC CONSULTING CONGO», en sigle «TLC CONGO SA», en date à Pointe-Noire du 23 juin 2023, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 26 octobre 2023, enregistré à Pointe-Noire sous folio

200/2 n°1784, les actionnaires de ladite société ont pris les résolutions suivantes:

- Approbation des rapports ; - Approbation des comptes ;
- Affectation du résultat ; - Quitus à l'Administrateur Général et au Commissaire aux comptes ;
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire ; - Remplacement du Commissaire aux comptes suppléant ; - Report de recapitalisation ; - Renouvellement du mandat de l'Administrateur Général ; - Pouvoirs pour les formalités.

II- Aux termes du Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «TRANSPORTATION & LOGISTIC CONSULTING CONGO», en sigle «TLC CONGO SA», tenue en date à Pointe-Noire du 23 juin 2023, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 26 octobre 2023, enregistré à Pointe-Noire sous folio 200/4 n° 1786, il a été décidé de:

- La poursuite des activités de la société.

Mention modificative effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, par dépôt desdits Procès-verbaux sous le numéro CG-PNR-01-2023-D-01258, conformément à la législation en vigueur.

*Fait à Pointe-Noire, le 02 novembre 2023.
Pour mention et avis,*

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire.

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

Des milliers de plants pour reverdir le pays

Pour la 37^e édition de la Journée nationale de l'arbre, des milliers d'espèces de plants ont été mis en terre lundi 6 novembre 2023 sur toute l'étendue du Congo, dont plus de 142.000 à Mbé, site officiel retenu pour le planting de cette édition.

L'édition 2023 a été placée sous le thème: «*Ensemble, plantons les arbres pour lutter contre les érosions dans nos villes*». Un thème qui interpelle tous les citoyens sur l'importance de l'arbre.

A propos le Gouvernement a délivré un message rendu public par Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière. Dans celui-ci, il a invité les Congolais à se mobiliser à travers le planting d'arbres d'espèces diverses pour un avenir meilleur.

La ministre de l'Economie forestière a déploré le fait que les érosions emportent des ressources précieuses et menacent la sécurité humaine. «*Lutter contre les érosions est un défi qui exige la collaboration de tous. A côté des investissements lourds envisagés par le Gouvernement, chaque citoyen peut apporter sa pierre à l'édifice en s'impliquant dans la mise en œuvre des actions préventives: la végétalisation des zones sensibles*», a-t-elle rappelé, tout en signifiant que cette solution peut s'avérer un précieux secours, dans la mesure où les végétaux, grâce à leur système racinaire, ont la principale vertu d'améliorer la stabilité des sols,



Le Premier ministre entouré des membres du Gouvernement et du président de RENCO

ainsi que leur perméabilité, en plus d'absorber le carbone atmosphérique, responsable du réchauffement climatique. Les défis environnementaux étant nombreux, la ministre de l'Economie forestière a invité les autorités locales à prendre les dispositions nécessaires pour sensibiliser les populations sur l'importance de la Journée nationale de l'arbre.

A noter que le site officiel de planting d'arbres a été Mbé, dans la sous-préfecture de Ngabé, département du Pool. Cette opération s'inscrit dans le cadre du projet Jardin carbone de Mbé (JAC-Mbé) lancé le 6 novembre par Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, en présence des membres du Gouvernement, d'une poignée de parlementaires, des diplomates et des membres du royaume téké. Ce projet est promu par la société RENCO GREEN SARLU, en vue de générer des crédits-carbone valorisables sur le marché volontaire de crédits

carbone. Plus de 142.800 plants ont été mis sous terre à l'occasion du lancement de ce projet. Ce projet vise la mise place d'une superficie totale de 40.000 ha des plantations forestières et agroforestières et constitue le deuxième grand puits de carbone au Congo à l'instar du projet développé par la société TOTAL Energie, dans la réserve foncière de la Léfini, dans le département des Plateaux. Pour montrer l'importance de son adhésion aux plants, le Congo organise depuis le 20 octobre la 7^e édition de la foire aux plants. Elle se déroule à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Oyo. On y expose une large gamme de plants. Elle sera clôturée le 30 novembre 2023. A noter que le Président de la République Denis Sassou Nguesso a procédé au planting d'arbres à Oyo, dans la Cuvette.

Philippe BANZ

FINANCES PUBLIQUES

La CNTR en gendarme

La Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) a ouvert le 7 novembre 2023 sa 4^e session ordinaire, sous les auspices de son président Joseph Mana Fouafoua. Plusieurs dossiers sont inscrits à l'ordre du jour dont les plus saillants sont: la mission d'enquête sur la mobilisation des ressources de la Caisse d'assurance maladie universelle de 2019 à 2022 et la mission d'information sur la gestion financière du Centre national de transfusion sanguine.



Joseph Mana Fouafoua entouré des membres du bureau de la CNTR

Le président de la CNTR a annoncé dans les tout-prochains jours la tenue de la session inaugurale du cadre institutionnel d'élaboration du plan stratégique 2024-2028. «*Nous sommes tous appelés à nous rendre disponibles pour nous inscrire résolument dans ce processus qui cadre avec notre mission essentielle à savoir veiller à l'application stricte du code de transparence*», a-t-il exhorté.

Au cours de cette session, les commissaires vont se pencher sur les rapports de missions d'enquêtes sur les ressources destinées au fonctionnement du Centre national de transfusion sanguine et la mobilisation des ressources de la Caisse d'assurance maladie universelle. «*Je vous convie en conséquence une fois en-*



Les commissaires posant pour la postérité

core à plus d'abnégation et de clairvoyance dans l'analyse des dossiers soumis à votre examen», a dit le président de la CNTR.

Outre les deux points susmentionnés, la CNTR est actuellement en mission pour contrôler la gestion financière de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF); des collectivités locales décen-

tralisées d'une part, et du Fonds national pour l'employabilité et l'apprentissage (FONEA) ainsi que le Fonds national pour la promotion et le développement des activités physiques et sportives d'autre part. Les rapports seront présentés à la session ordinaire budgétaire prévue en mars 2024.

Germaine NGALA

SALUBRITÉ

L'opération "Ensemble, gardons nos villes propres" s'exécute normalement

En vue de préserver l'environnement et assainir les villes congolaises, le Gouvernement a mis sur pied une opération: «*Ensemble, gardons nos villes propres*». C'est le ministre délégué chargé de la Décentralisation et du développement local, Juste Désiré Mondélé qui en a lancé le démarrage le dimanche 29 octobre 2023 à Brazzaville.



Juste Désiré Mondélé

de Pointe-Noire, du président du Conseil départemental de la Sangha, ainsi que des maires de Pokola et de Ouesso et autres responsables des collectivités locales ayant pris part au sommet des trois bassins forestiers mondiaux. «*J'enjoins à la Force publique de nous accompagner à respecter ce qui a déjà été fait. Sur les artères principalisées de Brazzaville, il n'y a plus d'encombrement, plus de marchés de fortune. Il y a des marchés domaniaux dans notre pays et nous allons faire en sorte que le commerce ne se passe que dans ces marchés*», a-t-il martelé.

Après quelques jours, les résultats sont déjà perceptibles à travers la ville. Les voiries urbaines sont propres et la circulation routière est de plus en plus fluide. Certaines langues souhaitent que l'opération se pérennise contrairement aux opérations antérieures qui sont restées des feux de paille. Saisissant l'occasion, le ministre délégué à la Décentralisation a

interpellé les élus locaux sur la question de l'utilisation des sacs plastiques qui sont dangereux pour la préservation de l'environnement. «*Les élus locaux qui ont la responsabilité de la gestion de la cité doivent créer une synergie en mettant en place des actions concertées (force publique, collectivités locales, chefs de quartiers, société civile). La propreté est l'affaire de tous*», a-t-il exhorté, rappelant ainsi la loi interdisant l'utilisation des sachets en plastique au Congo. «*Nous n'allons plus tolérer l'utilisation des sachets en plastique; le dispositif du 1^{er} samedi du mois doit être respecté, les collectivités locales sont appelées à y veiller. Nous allons organiser à la fin de chaque année ou trimestre une émulation pour évaluer la ville la plus propre du Congo*», a annoncé Juste Mondélé.

Pour lui, les mairies doivent créer les conditions afin que les vendeurs intègrent les marchés en leur attribuant des tables. La force publique va, quant à elle, appuyer l'action des municipalités pour que les tables, les kiosques abandonnés sur les trottoirs puissent disparaître, les épaves de voitures y comprises. Pour dissiper les malentendus, le Gouvernement a demandé aux élus d'informer et d'expliquer à leurs mandants le bien-fondé de cette action, a-t-il dit.

Une descente sur le terrain du ministre pour s'enquérir de la situation de Brazzaville et Kintélé et informer la population de la portée de cette opération a clos la cérémonie de lancement de l'opération.

E.M.-O

UNICONGO

Martial Fouti réélu président

La salle de réunion de l'Hôtel du Port de Pointe-Noire a abrité vendredi 2 novembre 2023, les travaux de l'assemblée générale électorale de l'Union patronale des entreprises privées de la filière bois au Congo (UNICONGO). C'était sous l'autorité de Martial Fouti, président sortant.



Martial Fouti

Dans son mot d'ouverture, Martial Fouti a, tout d'abord, énuméré les raisons qui ont motivé les professionnels œuvrant dans le secteur du bois à organiser cette assemblée générale. «*Depuis quelques années, notre corporation professionnelle UNIBOIS a été très mal appréciée par notre partenaire principal, le ministère de l'Economie forestière, suite aux nombreuses absences aux réunions et autres activités auxquelles notre syndicat professionnel était convié. L'ATIBT-CONGO (Association technique et internationale des bois tropicaux), à travers le projet ASP (Appui au secteur privé) financé à 100% par l'Union européenne, a, dans le volet intitulé: Redynamisation du syndicat UNIBOIS, accompagné notre corporation dans un processus orienté vers une redynamisation réelle en procédant par le recrutement d'une consultante, madame Christine Lammers du cabinet Lammers de Port Gentil, au Gabon. Mme Lammers a organisé un atelier au profit des membres de notre corporation*

professionnelle courant le mois de juillet 2022, dont les objectifs étaient: co-développer la vision et reconnaître la culture de son organisation; renforcer les compétences générales et particulières; développer les capacités à mobiliser les hommes pour l'atteinte des objectifs communs et dans une optique de résultat et des respects des valeurs de l'organisation; outiller en gestion de projets; créer de la cohésion dans le bureau exécutif et entre les membres», a-t-il affirmé.

«*A l'issue de cet atelier, il est apparu qu'il était urgent et fondamental qu'une assemblée générale permettant au bureau actuel de sortir après avoir présenté un bilan serait un premier pas vers la redynamisation de l'UNIBOIS. Cette assemblée générale avait été tenue le 8 octobre 2022. Cependant, le rapport financier du bilan moral du bureau sortant avait*

suscité certaines vérifications auprès de la banque ou est domicilié le compte bancaire de l'UNIBOIS, avant de procéder à un quelconque changement de bureau du comité de l'UNIBOIS. Aujourd'hui, face aux enjeux imposés par les réformes législatives et réglementaires en cours dans le secteur forestier, il est impératif que notre corporation professionnelle soit redynamisée et devienne forte pour s'engager dans les plaidoyers avec nos confrères de la fédération forêt de l'UNICONGO afin de rechercher la pérennisation de nos entreprises», a ajouté Martial Fouti. «*Avant d'inviter les membres de la corporation et tous ceux qui souhaitent adhérer à l'UNIBOIS à œuvrer pour une solution efficace à sa redynamisation.*»

A l'issue des travaux, un bureau exécutif de cinq membres et un commissariat aux comptes présidés respectivement par Martial Fouti et Vallienne Pamela ont été mis en place.

Bureau exécutif: président: Martial Fouti; vice-président: Cyprien Lembelet; secrétaire général: Jean Louvosso; Trésorier général: Pierre Goma Makosso; rapporteur: Teli Ngondo.

Commissariat aux comptes: président: Vallienne Pamela; trésorier: Alain Raoul Koumba; rapporteur: Naason Boueya.

Equateur
Denis NGUIMBI



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,
DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX
CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS
EN PARTENARIAT MULTILATERAL



AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

NOM DU PROJET :	Projet d'aménagement de la route Ketta-Djoum et de facilitation du transport sur le Corridor Yaoundé-Brazzaville, Phase 2
FINANCEMENT :	BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD)
REFERENCE :	Appel d'Offres national N° 005-2023/MATIER/DGGT-CEP
IDENTIFICATION DU MARCHE :	Travaux de construction de quarante (40) forages d'eau potable et trente (30) blocs de latrine VIP, dans différents villages le long de la route (tronçon Ketta-Frontière Cameroun et bretelle Ntam-Alati)
LOTS	- Lot N° 1 : district de Mokéko (7 forages + 7blocs de latrines) : Kerembel, Kandeko, Nganda Messosso, Paris village, Aboya Makambo, Zoulabouth, Secka) ; - Lot N° 2 : district de Sembé (16 forages + 10 blocs de latrines) : (Kokoua, Mielekouka, Goa, Douo-Dina, Biessi 1, Boutazab, Mindjadja, Bad, Seka Koudou, Batekok, Demeyong, Bessie, Egnabi, Gama, Zoulabouth, Boudel) ; - Lot N° 3 : district de Souanké (17 forages + 13 blocs de latrines) : (Gola, Bendama, Bidoumou, Mekoua Gol, Cabosse, Azombo, Assoumdele, J'aime l'amour, Ntam, Mama, Maka, Meyosse, Minguelakoum, Elogo 1, Elogo 2, Bamegoar)

Nombre d'offres reçues lors de l'appel d'offres : six (06)

Noms, adresse et montants des attributaires :

Intitulé	Nom des attributaires provisoires	Adresse	Montant en FCFA
Lot N° 1 : district de Mokéko (7 forages + 7blocs de latrines) : Kerembel, Kandeko, Nganda Messosso, Paris village, Aboya Makambo, Zoulabouth, Secka)	COTECHCOM	Pointe-Noire, Immeuble Galerie forestière, 1er étage Tél : +(242) 06 692 86 86 ; E-mail : contact@cotechcom.com	215 912 081
Lot N° 2 : district de Sembé (16 forages + 10 blocs de latrines) : (Kokoua, Mielekouka, Goa, Douo-Dina, Biessi 1, Boutazab, Mindjadja, Bad, Seka Koudou, Batekok, Demeyong, Bessie, Egnabi, Gama, Zoulabouth, Boudel)	Groupe EXPRESS SERBAT ROCK	Centre-ville TCHIKOBO, Bloc 31 Villa 425, Pointe-Noire ; Tél : +(242) 06 653 50 40 ; E-mail : serbat_congo@hotmail.fr	342 874 562
Lot N° 3 : district de Souanké (17 forages + 13 blocs de latrines) : (Gola, Bendama, Bidoumou, Mekoua Gol, Cabosse, Azombo, Assoumdele, J'aime l'amour, Ntam, Mama, Maka, Meyosse, Minguelakoum, Elogo 1, Elogo 2, Bamegoar)	COTECHCOM	Pointe-Noire, Immeuble Galerie forestière, 1er étage Tél : +(242) 06 692 86 86 ; E-mail : contact@cotechcom.com	492 663 579

La publication du présent avis effectuée en application de l'Article 88, alinéa 3 du Code des Marchés publics, clos le délai de recours gracieux auprès de la Cellule d'exécution des projets en partenariat multilatéral en vertu de l'Article 141 dudit Code et d'un recours au Comité de Règlement des Différends en matière de passation des marchés publics, placé auprès de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, en vertu de l'Article 142 dudit Code.

Fait à Brazzaville, le

Pour le Ministre d'Etat, ministre de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier,

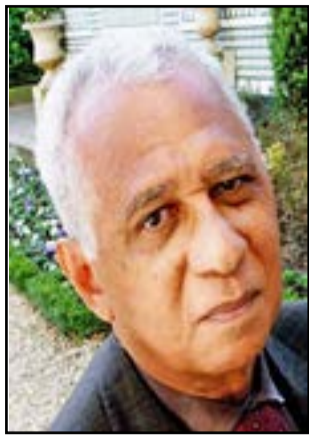
Par ordre, le Délégué général aux grands travaux

Oscar OTOKA. -

NECROLOGIE

Henri Lopès, l'écrivain et l'auteur de l'ancien hymne national du Congo n'est plus

Considéré comme l'un des représentants les plus éminents de la littérature africaine moderne, écrivain, mais également homme politique et diplomate, Marie Joseph Henri Lopès est décédé le 2 novembre 2023 à l'âge de 86 ans, à l'hôpital Foch, à Suresnes (Hauts-de-Seine) en France, des suites d'une maladie. Homme aux multiples facettes, il avait à son actif une quinzaine de livres dans plusieurs genres littéraires. Il est également l'auteur-compositeur de l'ancien hymne national de la République populaire du Congo, intitulé: "Les Trois glorieuses", qui a vécu du 31 décembre 1969 au 10 juin 1991. On lui doit aussi, la composition de quelques oeuvres musicales.



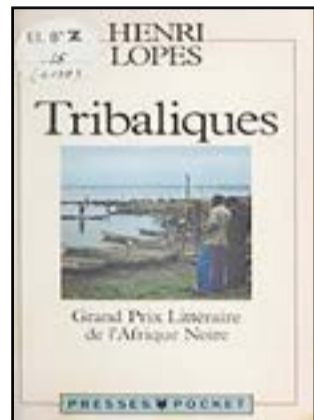
L'écrivain Henri Lopès

en tant que préfacier et auteur, mais aussi aux revues comme

Né le 12 septembre 1937 à Léopoldville, au Congo belge (actuelle République Démocratique du Congo), il occupe les fonctions de Premier ministre de 1973 à 1975, au Congo-Brazzaville son pays. Il a aussi été ministre de l'Education et des Finances. De 1998 à 2015, il est ambassadeur du Congo en France. Henri Lopès passe ses années d'écolier à Brazzaville et Bangui et séjourne de 1949 à 1965 à Paris et à Nantes 2. Il finit en 1963 ses études à la Sorbonne pour y devenir professeur. En tant qu'écrivain, Henri Lopès est considéré comme l'un des représentants les plus connus de la littérature africaine moderne. En 1972, il est lauréat du Grand prix littéraire d'Afrique noire de l'Association des écrivains de langue française pour son livre "Tribaliques". En 1993, l'Académie française lui décerne le grand prix de la francophonie ; la même année il devient docteur honoris causa de l'université Paris XII et en 2002 de l'Université Laval (Québec).

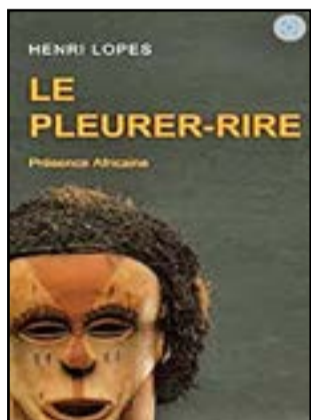
De ses oeuvres, il faut retenir qu'il a publié au fil des ans: "Tribaliques", nouvelle en 1971; "La Nouvelle Romance", roman, en 1976; "Sans tam-tam", roman, en 1977; "Le pleurer-rire", roman, en 1982; "Le Chercheur d'Afriques", roman, en 1990; Sur l'autre rive, un roman, en 1992;

"Maluku au temps de bateaux à roues", nouvelle, autobiographique, en 1993; "Le lys et le flamboyant", un roman, en 1997; "Dossier classé", roman, en 2002; "Ma grand-mère bantoue et mes ancêtres les Gaulois", essai, en 2003; "Une enfant de Poto-Poto",



Deux couvertures...

roman, en 2012; "Le Méridional", roman, en 2015; "Il est déjà demain", récit, en 2018. Ses écrits réalisés au Congo révèlent les contradictions de l'Afrique indépendante. Ils évoquent surtout le combat que l'individu mène contre les entités collectives en s'appuyant sur la lecture et le savoir. Son oeuvre parisienne très intimiste est une quête identitaire de ses principaux personnages à travers le temps. Henri Lopès est aussi lié à plusieurs livres



... de ses livres les plus lus

"Géopolitique africaine"; "Afrique au roman et vice-versa"; "Trilogie romanesque" (Anthologie). Mais aussi au film "Horoya, les indépendances africaines", en tant qu'acteur. Egalement auteur de nombreux articles et poèmes, il est détenteur de plusieurs distinctions, au nombre desquelles celle d'Officier de la Légion d'honneur de France, décernée en 2015.

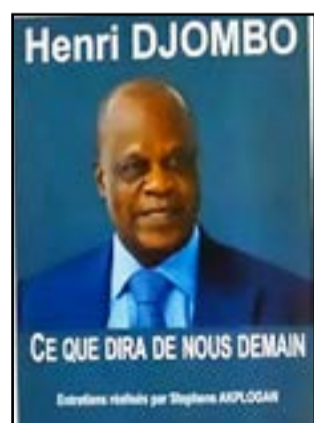
Alain-Patrick MASSAMBA

LIVRE

"Ce que dira de nous demain" de Henri Djombo ou l'homme et son futur

L'écrivain Henri Djombo a présenté au public brazzavillois, à l'Institut français de Brazzaville, le 5 octobre 2023, son dernier ouvrage intitulé **Ce que dira de nous demain**. Ce titre, ensemble d'entretiens, préfacé par Jean Ping, a été publié aux Editions Continents en avril 2023. Structuré en dix parties, ce livre porte sur des éléments de la vie de Henri Djombo au point où plusieurs observateurs ont été amenés à parler de texte autobiographique. Dans cette recension, nous voudrions revenir sur trois aspects qui semblent significatifs dans la compréhension de cet ouvrage : des entretiens et de la littérature, de la construction d'une représentation de soi et de la considération du titre.

Des entretiens et de la littérature Ce que dira de nous demain est un ensemble d'entretiens entre Henri Djombo et Stephens Akplogan. Considéré comme un genre hybride, l'entretien associe les genres médiatiques et littéraires. Henri Djombo ne présente donc pas une fiction narrative ou dramatique comme dans ses productions littéraires antérieures mais recourt à un genre trans-littéraire et



La couverture du livre

méta-littéraire. En littérature, l'entretien permet de construire l'image de l'auteur dans son rapport à l'ethos auctorial. Il pose la problématique de l'oral et de l'écrit ainsi que de la vraisemblance propre aux récits de fiction. Autrement, comment considérer le discours oral émis par l'auteur sur lui-même ou sur son oeuvre après la publication proche ou lointaine de plusieurs écrits de fiction? L'entretien, en redéfinissant l'auteur, en revisitant les oeuvres littéraires, réfute le principe de l'immanence du texte et prétend redonner à la personne physique des droits sur son oeuvre. Dans son propos de contextualisation du livre Ce que dira de nous demain, Monsieur Stephens Akplogan a noté que la série d'entretiens devrait faire ressortir ce

qui a été enregistré au fil des années au point où le titre initial était La boîte noire. Le jeu de questions-réponses, fait par téléphone, par mail ou par conversation directe, a duré plusieurs mois. Ainsi les entretiens deviennent un espace d'affirmation de l'être, un espace de diction et de rediction de la vérité par l'auteur Henri Djombo, vérité traduite par une volonté d'éclaircissement sur sa vie. Ils intègrent de la sorte la catégorie de textes de cadrage, de métalittérature. Les entretiens sont assimilables à des conversations littéraires où l'écrivain, l'homme, le politique et l'acteur social pose le principe de son identité à certains des personnages de ses livres, énonce l'expérience de sa vie et celle de sa génération. C'est ce qui explique le fait que Henri Djombo laisse croire à une narration de la réalité dans le roman L'avenir est dans ma tête: «En écrivant ce livre, le but était qu'à partir des expériences vécues par les anciens, soit aiguës le sens de l'effort chez les jeunes, mais que ceux-ci soient aussi amenés à s'exonérer des logiques de la facilité, celles de boucs émissaires et de raccourcis. Il faudrait les amener à cibler leur avenir en se projetant dans les sociétés et les esprits de demain» (p. 33). Henri Djombo affirme encore que: «Sur la braise traite de la vie et de l'économie d'entreprise et le troisième livre, Lumière des temps

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 05 736 64 64/05 539 37 46
République du Congo

INSERTION LEGALE
«SCI XACO»
Société Civile Immobilière
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: 104Avenue MOE POATY, Immeuble XACO
Arrondissement n° 1 Emery Patrice LUMUMBA, Centre-ville, Boîte postale: 1733
Pointe-Noire, République du Congo

RCCM: CG/PNR/10 D 79
CESSIONS DES PARTS SOCIALES - AGREMENT DES NOUVEAUX ASSOCIES - MODIFICATION DES ARTICLES 6 & 7 DES STATUTS - TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL - ADOPTION DES STATUTS MIS A JOUR

Suivant Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société Civile Immobilière dénommée « **SCI XACO** » en date à Pointe-Noire du 10 octobre 2023, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 20 octobre 2023, enregistré à Pointe-Noire, folio 203/15, n° 1906; Les associés de ladite société ont pris les résolutions suivantes:

- 1- Cessions des parts sociales;
- 2- Agrément des nouveaux associés;
- 3- Modification des articles 6 & 7 des statuts;
- 4- Transfert du siège social;
- 5- Adoption des statuts mis à jour;
- 6- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Mention modificative a été effectuée par dépôt dudit Procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 26 octobre 2023 sous le numéro CG-PNR-01-2023-D-01239, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 31 octobre 2023.

Pour avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire.

perdus, de l'économie nationale en temps de crises économiques et financières ...» (p. 153).

Henri Djombo inscrit ses écrits dans une dynamique d'engagement. Il exprime donc sa volonté d'influencer la conduite des plus jeunes quant à la vie sociale. Mais, on sait que la représentation de la réalité que prône l'écrivain n'est pas la réalité. Il s'agit d'une esthétique du réalisme qui trouve son fondement au niveau des similitudes lisibles entre le texte et la réalité et ses limites dans le fait que la fiction n'a pas d'emprise sur la réalité. Ces propos aussi réalistes soient-ils ne sont malheureusement pas la réalité.

Toutefois, par ces affirmations, Ce que dira de nous demain affiche son appartenance au genre métalittéraire ou méta-discursif. C'est en effet un discours sur des discours. Henri Djombo y parle de sa vie certes mais aussi de ses oeuvres littéraires. Il a vocation de donner des orientations de lecture. L'auteur ou l'interviewé redéfinit sa conception de l'écriture ou de sa vision exprimée dans des récits. Il encadre des interprétations de lecture des séquences de récits ou de certaines oeuvres, il prétend mieux connaître le contexte spatial ou temporel de l'écriture de l'oeuvre ou de la production des événements narrés dans un récit. Le genre littéraire de l'entretien tend donc à poser la vérité de l'auteur comme un cadre transactionnel de lecture d'une oeuvre. Mais, sans aucun doute, ce genre a pour fonction principale de réactualiser des écrits antérieurs pour nourrir la dynamique interprétative des lecteurs.

De la construction d'une représentation de soi
L'entretien est un genre littéraire qui porte en soi le désir de justification sur les écrits antérieurs. La série d'entretiens offerte par Henri Djombo correspond bien à cet espace de relecture ou mieux de rediction des

textes et hors-textes antérieurs. Ce que dira de nous demain présente le parcours d'une vie à travers trois volets possibles:

- volet social, culturel et sportif (chapitres II, III, IV, V et IX);
- volet politique (VI et VIII);
- volet littéraire (VII).

La démarche de justification et de valorisation de l'oeuvre littéraire et de l'homme Henri Djombo se fait à travers cette triple catégorisation. Les entretiens apparaissent alors comme un curriculum vitae qui récapitule les éléments d'une vie. L'auteur affirme être au centre de son oeuvre littéraire. La tentation est donc grande d'affirmer que Ce que dira de nous demain est autobiographique. Philippe Lejeune (p. 14), le grand théoricien de la science autobiographique définit ce type de récit en ces termes: «récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité.»

En affirmant sa proximité avec certains personnages, en reconnaissant des scènes de vie vécues dans certains livres, Henri Djombo tend à valider la nature autobiographique de livre. Cela est conforté par ces propos formulés lors de la cérémonie de présentation: «je suis attaché à la vérité. Je ne suis pas sûr que mon point de vue soit parfait. Il est contestable.» Il invitait ainsi le lecteur à faire attention aux actes qu'on pose. Il situait le public dans une interrogation existentielle du genre: «comment faire pour être bien ?» Henri Djombo refuse que ces entretiens soient un étalage de sa vie. Il estime plutôt partager des souvenirs ayant vocation à témoigner une expérience de la vie de soi et des autres.

Du titre des entretiens Ce que dira de nous demain
Littéralement, on est tenté de croire

que ce titre présente un pronostic ce qu'on dira de l'écrivain au futur.

Le procédé cataphorique qui ouvre ce récit par ce «ce» a pour antécédent le texte suit mais on sait que les entretiens qui suivent n'annoncent pas le futur. Ils renvoient à un passé. Il y a donc un paradoxe de référence temporelle. Le livre ne fait pas de prédiction de l'avenir ; il recadre le passé et espère ainsi déterminer cet avenir. Henri Djombo exploite le dispositif linguistique du procédé anaphorique. Le démonstratif «ce», le pronom personnel ou déictique possède une dynamique référentielle spécifique. «Ce» a pour antécédent soit les propos rassemblés dans le livre et, à ce moment, on peut reformuler le titre de la manière suivante : voici ce que dira de nous demain. Mais visiblement ce sens n'est pas pertinent. Le pronom «ce» renvoie aux propos que les (futurs) lecteurs diront. Le pronom personnel «nous» renvoie-t-il à l'auteur Henri Djombo ou aux acteurs des entretiens ? S'agit-il de tous les écrivains, des politiques, des Congolais d'aujourd'hui ou des contemporains actuels ? Le «nous» a une référentialité ouverte qui a vocation à impliquer tout lecteur et non lecteur du livre au même titre que l'auteur. L'adverbe «demain» est un déictique temporel qui fonctionne comme un déictique personnel. «Demain» ne renvoie pas à un temps futur mais aux femmes et aux hommes qui seront amenés à dire quelque chose de «nous» et ce «dire» pourrait être une affirmation, un jugement, une condamnation... Pour éluder la condamnation, Henri Djombo donne sa part de vérité. Il donne des réponses à des questions pour tracer une ligne de lecture de sa vie et de son oeuvre dans le futur quand il ne sera plus là. Et en cela, ce livre est un témoignage de vérité.

Professeur Omer Massoumou

PUBLICITE EN VUE DE LA VENTE INSERTION LEGALE

Maître Roldia Yvon Placide MALONGA, Avocat à la Cour, dont le Cabinet est sis 87, Avenue Charles De Gaulle, à côté de la Pharmacie Croix du Sud, en Face de la Direction Commerciale de AIRTEL CONGO, BP : 4607, Tel : 05.543.47.06 / 06.566.78.70, à Pointe-Noire ;

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur.

En l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, au Palais de Justice, salle ordinaire desdites audiences à 09heures.

L'adjudication aura lieu le samedi 25 novembre 2023 à 09heures.

Fait savoir à tous ceux à qui, il appartiendra :

D'un acte notarié revêtu de la formule exécutoire, sous le répertoire /, Portant Convention de Crédit avec affectation hypothécaire, conclue entre LCB BANK BMCE Group et la Société Gestion Hôtelière en sigle SO.GE.HO (Palm Beach), en date à Pointe-Noire du 10 novembre 2015, en l'Office Notarial de Maître Angélique Esther DINAMONA KIDILOU, sis au n°148bis, rue PANDZOU, CONGO TELECOM, 1er étage, à côté du marché Plateau, Centre-ville, Pointe-Noire, BP : 471, Tel : (00242) 06.672.54.17 / 05.563.72.06, Email : etude.me.dinamona@gmail.com, République du Congo ;

Et par la suite d'un commandement de Maître Judicaël SAHT COMPAT, Huissier de Justice, Commissaire-priseur près la Cour d'Appel de Pointe-Noire, en date du 10 février 2023, enregistré, publié et inscrit au bureau de la Conservation de la Propriété Foncière de Pointe-Noire en date du 17 mars 2023 ;

Et à la requête, poursuite et diligence de LCB Bank, BANK OF AFRICA, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au Capital de 14.340.000.000 F.CFA, immatriculée au RCCM sous le n°CG-01-2004-B14-0003 (ancien n°06-B-58), NIU : M22000000170649Q (ancien : M2005110000294157), Agrément 2936/MEFB-CAB 01/04/2004, CNEF 3-0010/EC/2022,

dont le siège social est sis, Avenue Amilcar Cabral, Centre-ville, Brazzaville, Congo, BP : 2889, République du Congo, Tel : (00242) 06.700.48.48 / 05.717.11.11, Email : contact@lcb-bank.com, site WEB : www.lcb-bank.com, représentée par son Administrateur Directeur Général, en la personne de Monsieur **MA-MADOU Igor Diarra**, demeurant et domicilié es qualité au siège de ladite société, **créancière saisissante ;**

Ayant pour Conseil Maître Roldia Yvon Placide MALONGA, Avocat à la Cour, dont le Cabinet est sis 87, Avenue Charles De Gaulle, à côté de la Pharmacie Croix du Sud, en Face de la Direction Commerciale de AIRTEL CONGO, BP : 4607, Tel : 05.543.47.06 / 06.566.78.70, à Pointe-Noire ;

En présence :

- **De la Société Gestion Hôtelière** en sigle **SO.GE.HO (Palm Beach)**, Société à Responsabilité Limitée, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le n°11 B 2201, dont le siège social est sis à Pointe-Noire, au n°17, Avenue Jacques BOUITI, Côte Sauvage, Arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA, République du Congo, agissant poursuite et diligence de son Directeur Gérant, en la personne de Monsieur **Ei Hage MUSTAPHA**, majeur, de nationalité Congolaise, né le 1er octobre 1958, à Kano (Nigéria), Titulaire d'un Passeport ordinaire n°A0430114, demeurant et domicilié es qualité au siège de ladite société, débitrice principale ;

- **De Monsieur Ei Hage MUSTAPHA**, Directeur Gérant de ladite société, de nationalité Congolaise, né à Kano (Nigéria), le 1er octobre 1958, Titulaire d'un Passeport ordinaire n°A0430114, demeurant et domicilié au n°17, Avenue Jacques BOUITI, Côte Sauvage, Arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA, République du Congo, pris en sa qualité de caution hypothécaire de la société Gestion Hôtelière en sigle SO.GE.HO (Palm Beach) ;

Il sera, le samedi 25 novembre 2023, à 09heures, procédé, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, salle ordinaire desdites audiences

au Palais de Justice, à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit :

La propriété dont s'agit est située au Centre-ville de Pointe-Noire, dans l'Arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA, dont les références cadastrales sont les suivantes : parcelle n°95, section **E, bloc /**, superficie **13.686,89m²**, objet du Titre Foncier n°7081.

Tel que cet immeuble existe, s'étend et se comporte, avec tous ses droits, aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve, ensemble tous immeubles par destination, en particulier tout matériel pouvant avoir ce caractère, toutes constructions et installations actuellement existantes, alors même qu'elles seraient omises à la désignation qui précède et toutes améliorations et constructions nouvelles qui pourraient être faites par la suite.

Mise à prix : 7.500.000.000 FCFA, augmentée de 12% du montant d'adjudication

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier de charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus, par le ministère d'Avocat ou par les enchérisseurs eux-mêmes ;

Toute personne désirant enchérir, devra, pour être admise à le faire, consigner préalablement à l'ouverture des enchères, au Greffe civil du Tribunal de Grande de Pointe-Noire, une somme qui lui plaira de fixer séance tenante.

Cette somme lui sera restituée dans le cas où elle ne demeurerait pas adjudicataire et dans le cas contraire, elle s'imputera sur les frais et sur la fraction exigible du prix d'acquisition.

Conditions de vente :

-Inscription au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire ;

-Vente strictement au comptant.

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 25 octobre 2023

Maître Roldia MALONGA
(Avocat poursuivant)

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Réf : AMI/WCS/CG/2023

VALIDATION FOURNISSEURS



La **Wildlife Conservation Society (WCS)** est une ONG internationale dédiée à la conservation de la faune et des lieux sauvages, qui intervient dans près de 60 pays à travers le monde, et dont le siège se trouve à New York.

La WCS travaille depuis plus de 30 ans au Congo, où elle a son siège national à Brazzaville. Dans le cadre de ses activités, la WCS cherche des fournisseurs de biens et services dans différents domaines cités ci-dessous.

Cette procédure a pour but de valider des fournisseurs pour faciliter la participation aux appels d'offre à venir. Nous invitons les entreprises souhaitant collaborer avec la WCS à venir retirer un dossier de candidature aux bureaux de la WCS (adresses dans le tableau ci-contre) à partir du **04/11/2023**. Ces mêmes adresses serviront de lieux de dépôt.

BRAZZAVILLE	151 Avenue Général de Gaulle, face Laboratoire National	EPENA	Bureau WCS
OUESSO	Avenue principale, proximité Conseil Économique	KABO	Bureau WCS
BOMASSA	Parc National de Nouabalé-Ndoki	MAKAO	Bureau WCS
POINTE-NOIRE	Bureau WCS	IMPFONDO	Bureau WCS

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse email : congo procurement@wcs.org brazzsupply@wcs.org

Lot	Biens et services	Lot	Biens et services	Lot	Biens et services
1	Agence de voyage	13	Garage véhicule	25	Plomberie
2	Assurance et courtier d'assurance	14	Gardiennage	26	Prestations graphiques et agences de communication
3	Carburant et lubrifiant	15	Logement et location de salles de conférence (Hôtellerie)	27	Produits alimentaires
4	Construction de bâtiments	16	Maçonnerie	28	Produits d'hygiène et d'entretien
5	Courrier express, livraison de colis national et international	17	Maintenance générateur	29	Produits pharmaceutiques
6	Couverture médiatique	18	Matériel électro-ménager	30	Quincaillerie
7	Électricité	19	Matériel informatique et numérique	31	Reprographie
8	Entretien et réparation split	20	Menuiserie	32	Restauration
9	Équipements anti-incendie	21	Mobilier de bureau	33	Transitaire (gestion de dédouanement des cargos)
10	Forage (entretien et réparation inclus)	22	Pièces de rechange moteur hors-bord	34	Transport des ordures
11	Fourniture d'accès internet (VSAT, Fibre optique et autre)	23	Pièces de rechange moto	35	Transport et location de véhicules
12	Fournitures de bureau	24	Pièces de rechange véhicule	36	Vente et installation d'équipements solaires

Les fournisseurs validés l'an dernier sont priés de ne pas soumissionner. Vos dossiers restent valides.



La date de clôture du dépôt des dossiers d'appel d'offre est fixée au :

03/12/2023 à 17h00

Les soumissionnaires souhaitant envoyer les dossiers par mail peuvent utiliser congo procurement@wcs.org brazzsupply@wcs.org

Pour la WCS Congo, Richard Malonga, Directeur Général

FOOTBALL/ELIMINATOIRES DU MONDIAL 2026

Diabes-Rouges: que se passe-t-il réellement?

Les éliminatoires de la prochaine Coupe du monde commencent à accaparer, à passionner les amateurs du ballon rond. Sauf au Congo, où c'est le flou autour de la préparation des Diabes-Rouges.

Encore une semaine avant le coup d'envoi des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 zone Afrique. Les Diabes-Rouges du Congo entreront en lice le 17 novembre 2023 à Lusaka, où ils iront en découdre avec la Zambie, un football qui ne leur réussit pas souvent. Mais à quelques jours de ce déplacement périlleux, l'identité du successeur du Belge Paul Put à leur tête n'est pas encore officiellement désigné, à en croire plusieurs sources. L'incertitu-



Plus que quelques jours avant l'entrée en lice des Diabes-Rouges

de demeurait au moment où nous bouclions ce journal. Une situation qui ne peut qu'être préjudiciable pour la sélection nationale. Alors, la tentation a été forte de se fier aux rumeurs qui ont le champ

libre. Le risque est cependant grand de passer à côté de la vérité. Que voulez-vous que les gens fassent face à la politique de motus et bouches cousues! Il semble qu'Isaac Ngata,

l'ex-adjoint de l'ancien sélectionneur, conduirait les Diabes-Rouges à Lusaka. Pour un intérim qui pourrait être interrompu après la deuxième journée des éliminatoires. Mais ni le ministère en charge des Sports, ni la FECOFoot (Fédération congolaise de football), personne n'ose communiquer sur le sujet. Les deux entités n'auraient-elles pas encore trouvé un terrain d'entente sur le choix du futur sélectionneur national?

Inutile également d'imaginer quels joueurs seront convoqués lors de la journée inaugurale. On s'attend seulement qu'Isaac Ngata serait rentré d'une tournée européenne, effectuée sous les ordres de la tutelle ministérielle. Il aurait eu mission de superviser les professionnels susceptibles d'être convoqués pour les deux premiers matches. Si ce « préféré » d'un des « protagonistes » est confirmé, il aura eu déjà sous ses coudes sa liste de joueurs.

On suppose donc que dans cette liste, la part belle sera faite aux joueurs évoluant en Europe. Une option pourtant décriée, mais ses contempteurs finissent toujours par se rendre à leur corps défendant, faute de mieux au plan local. On en reparlera sans doute.

Jean ZENGABIO

VOLLEY-BALL

A Kinshasa, pour la conquête d'un ticket

L'équipe masculine nationale du Congo des moins de 21 ans sera en République Démocratique du Congo du 20 au 30 novembre 2023, pour disputer les éliminatoires zone 4 des Championnats d'Afrique de leur catégorie. Comment se prépare-t-elle ? Notre collaborateur à Pointe-Noire a rencontré Landry Matsimi Makita, Team-manager des Diabes rouges volleyball. Entretien.

***Monsieur le Team-manager, à quelques jours des hostilités de Kinshasa, comment vous préparez-vous à cette compétition ?**

**Le DTN (Directeur technique national) serait le mieux à même de vous en parler, car s'occupant de la préparation technico-tactique des équipes. Me concernant, au niveau du managérial, nous sommes en train de mettre les bouchées doubles. L'équipe est sur la brèche depuis le 15 octobre dernier. Et sans trop de mot, nous allons à Kinshasa pour conquérir une place honorable.

***En dehors des athlètes de Brazzaville et de Pointe-Noire dont vous avez la maîtrise, qu'en est-il des joueurs des autres départements ?**

**La discipline n'est plus assez visible dans les départements à cause du manque de compétitions. Il est vrai que l'équipe nationale doit être composée des meilleurs joueurs que compte le pays. C'est Brazzaville et Pointe-Noire qui les fournissent. Les autres départements restent confrontés aux problèmes d'infrastructures, d'encadrement, d'arbitrage, etc. En plus de cela, leurs ligues ne sont pas actives. Qu'on ne se voile donc pas la face, cette réalité n'est pas que l'apanage du volleyball ; toutes les disciplines sportives sont confrontées à cette situation. C'est toujours Brazzaville et Pointe-Noire qui sont les pourvoyeuses des joueurs au niveau de l'équipe nationale.

***Quel appel lancez-vous aux amoureux de cette discipline ?**

**La vérité est que nous sommes fatigués de lancer les appels, parce qu'on a l'impression que nous ne sommes plus écoutés. Je me demande toujours à quoi nous sert le ministère des Sports dans notre pays !



Landry Matsimi Makita

Equateur Denis NGUIMBI

MONDIAL FEMININ DE HANDBALL 2023

Equipe du Congo: parente pauvre

L'équipe nationale féminine du Congo participera du 29 novembre au 12 décembre 2023 à la 26^e édition du Championnat du monde qui se déroulera à travers trois pays scandinaves (Danemark, Norvège et Suède). Mais les spécialistes ne nourrissent pas de grandes illusions dans cette compétition, conscients que rien n'a été fait pour que les Diabes-Rouges se préparent dans de meilleures conditions et des grandes insuffisances qui sont les leurs en ce moment.

En dépit du pessimisme des amoureux du handball, deux questions se posent : la sélection va-t-elle profiter d'un choc psychologique bénéfique à l'approche du "Mondial" ou va-t-elle payer le tribut de tout le temps perdu dans la tergiversation ?

A dire vrai, les Diabes-Rouges dames n'ont jamais bénéficié d'un quelconque soutien leur permettant de rivaliser avec les autres nations qui dominent en ce moment le handball féminin au niveau international. Toutes les conditions ne sont pas réunies pour relever un tel défi, à commencer par la bonne préparation. A moins de vingt jours de l'événement, les Congolaises se contentaient d'une préparation locale au Gymnase Nicole Oba, à Talangai. Tous les projets de matches de préparation ou de stages à l'étranger sont tom-



Les Diabes-Rouges en octobre dernier à Luanda

bés à l'eau, dirait l'autre. On s'accroche, malgré tout, à un ultime stage de quelques jours seulement, qui aurait lieu, si tout se passe comme prévu, dans un pays nordique. Pour sauver les meubles ?

Les autres sélections africaines attendues au "Mondial" : Angola, Sénégal et Cameroun, ont souvent eu de grandes oppositions préparatoires pour meubler leur participation aux fenêtres internationales de l'IHF (Fédération internationale de handball). Le Cameroun et le Sénégal, par exemple, seront présents au Tournoi de France à Caen dans quelques jours. Le Congo ne les a malheureusement pas exploitées à bon escient. Nombreux sont ceux qui pensaient, au lendemain de leur médaille de bronze obtenue à la Coupe d'Afrique des nations en novembre 2022 à Dakar (Sénégal), que le handball

congolais bénéficierait des moyens nécessaires à son redécollage réel. Mais plusieurs mois après l'engagement des plus hautes autorités, au siège de la Primature, à lui débloquent à temps les moyens financiers nécessaires à sa préparation aux compétitions, on constate que le handball demeure toujours parmi les parents pauvres du sport congolais.

De plus en plus confrontée à des problèmes financiers, la Fédération congolaise de handball a du mal à appliquer son programme de préparation des sélections nationales. La situation est dramatique, au point qu'on se demande s'il valait la peine d'engager des grands frais et envoyer l'équipe nationale dans les pays scandinaves.

G.-S.M.

JEAN-MICHEL MBONO REpond A VOS QUESTIONS

Cet espace est réservé aux questions que les férus du football se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono "Sorcier", véritable légende vivante du ballon rond congolais et africain, les a répertoriées et y répond volontiers.

***Pour l'amour du football, plusieurs personnes veulent être des dirigeants de club. Quel est votre point de vue là-dessus ?**

**Le seul amour du football ne suffit plus aujourd'hui pour postuler une place dans les instances dirigeantes. Il faut plus

que de l'amour. Le football est au-delà de l'affectivité. Il a besoin des hommes, des intelligences pour l'élever à son véritable niveau. Il est urgent de nos jours de comprendre que la gestion du football ne se réduit pas à sa pratique. Le temps est venu pour que les intelligences se mettent en branle pour le bien du football, en général, et pour les pratiquants, en particulier.

***Quel est votre vœu le plus cher pour le football ?**

**Que le football continue à jouer son rôle de rassembleur dans un monde divisé, agressif et en mauvaise santé. Que le football



permette de construire des ponts plutôt que des murs. Que le football soit un vecteur, si ce n'est de paix, au moins de meilleure compréhension dans le monde. (A suivre)

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garrison Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 05 736 64 64/05 539 37 46
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«SCI MALONGO»

Société Civile Immobilière

Au Capital de Francs CFA: Deux Millions (2 000 000)

Siège social: Avenue Mâ LOANGO Moé POATY

S/c Cabinet MAYSOUNABE, Boîte postale: 1158

POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

RCCM: CG-PNR-01-2006-B50-00017

CESSIONS DES PARTS SOCIALES - AGREMENT DES NOUVEAUX ASSOCIES - MODIFICATION DES ARTICLES 6 & 7 ET ADOPTION DES STATUTS MIS A JOUR

Il résulte du Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de la «SCI MALONGO» en date à Pointe-Noire du 13 avril 2023, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné le 20 octobre 2023, enregistré à Pointe-Noire, folio 203/12 n° 1903; Les résolutions suivantes ont été prises:

- Cessions des parts sociales;
- Agrément des nouveaux associés;
- Modification des articles 6 & 7 des statuts;
- Adoption des statuts mis à jour;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Mention modificative a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 25 octobre 2023, sous le numéro CG-PNR-01-2023-D-01228 conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 31 octobre 2023.

Pour mention et avis,

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

ÉDUCATION

TotalEnergies EP Congo offre 250 tables-bancs aux écoles de Pointe-Noire

Le partenariat de TotalEnergies EP Congo avec le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire secondaire et de l'alphabétisation, initié en 2009, continue de se renforcer dans le social et l'éducation. Ainsi, pour l'année scolaire 2023-2024, la société pétrolière a remis 250 tables-bancs à la direction départementale de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation de la ville de Pointe-Noire. Elles seront distribuées dans les différents établissements de la ville. La cérémonie de remise a eu lieu le vendredi 27 octobre dernier dans l'enceinte du Lycée 30 mars 1970, dans l'arrondissement 3 Tié-Tié.

La société pétrolière est engagée depuis plusieurs années aux côtés des autorités locales, tout en élaborant des programmes éducatifs et en offrant des équipements. Par ce partenariat actif, TotalEnergies EP Congo a distribué, à ce jour, 5375 tables-bancs à une quinzaine d'écoles de Pointe-Noire. Cette entreprise poursuit l'objectif de contribuer à la réussite des élèves de la ville et du département. Elle prend part activement à l'amélioration des conditions d'apprentissage. Et elle entend également

favoriser l'éducation de qualité en offrant un environnement propice à l'apprentissage. Dans son mot de bienvenue, François Magnougou, proviseur du Lycée 30 mars 1970, a dit sa reconnaissance en soulignant que ces tables-bancs seront utiles à l'établissement. Il a exhorté les élèves en classe d'examen d'Etat à faire des efforts afin que les résultats de 2024 soient dédiés à la société pétrolière TotalEnergies EP Congo. De son côté, Gatien Dzebas, secrétaire général de TotalEnergies EP Congo, a rappelé quelques-unes



Le secrétaire général de TotalEnergies EP Congo



Le proviseur du lycée 30 mars 1970, dans son mot de remerciement



Le secrétaire général de TotalEnergies EP Congo et le proviseur du lycée 30 mars 1970 à la remise symbolique des tables-bancs



L'échantillon de quelques tables-bancs

des initiatives menées par l'entreprise. Il s'agit notamment du programme des classes renforcées, qui a permis à certains élèves de bénéficier de bourses d'études dans les

établissements supérieurs au Congo et en France. Et il a indiqué que TotalEnergies EP Congo continuera à travailler avec les autorités locales afin de soutenir l'éducation et de garantir

l'égalité des chances aux jeunes élèves congolais. Au nom des bénéficiaires, les élèves, Gloire Tsikabaka, élève en Terminale A, a remercié TotalEnergies EP Congo pour le don

offert. Et il a promis qu'ils en feront un bon usage afin que d'autres élèves puissent en bénéficier également. Après ces mots de cir-

constance, le secrétaire général de TotalEnergies EP Congo a remis en mains propres au proviseur du Lycée 30 mars 1970 un échantillon de tables-bancs.

ENTREPRENARIAT

L'Archer Capital s'installe au cœur de la ville océane

Dans le cadre du lancement de ses activités, la société L'Archer Capital Asset Management a présenté, sur trois journées, ses activités auprès des populations de Pointe-Noire. Un petit-déjeuner de presse a ainsi permis, le 31 octobre 2023, de convier, dans les locaux de l'entreprise, les hommes et femmes de médias de la ville économique à la découverte de cette société nouvellement installée à Pointe-Noire. Ce moment a été animé par Monsieur Yannick Maniongui, Directeur commercial de L'Archer Capital Asset management.

Créée en 2021 à l'initiative d'experts financiers de la CEMAC, L'Archer Capital est un groupe d'investissement et d'accompagnement avec pour ambition de devenir une institution panafricaine de classe mondiale. Elle entend apporter une nouvelle dynamique à la sphère économique africaine, en créant des passerelles entre les agents à capacité de financement et ceux à besoin de financement. L'Archer Capital, installé premièrement à Brazzaville avec sa société de bourse L'Archer Capital Securities, offre une gamme variée de services en matière d'ingénierie, de négociation financière et de conservation de titres.

L'Archer Capital Asset Management, créée en 2022, quant à elle, est une société de gestion de portefeuille proposant des services de gestion d'actifs ainsi que des conseils personnalisés sur les investissements de sa clientèle. Elle compte trois pôles d'activités: la gestion de l'épargne collective via des véhicules de placement, la gestion sous mandat et la gestion de patrimoine. «L'année 2024 aura de belles perspectives : la mise en place du plan d'épargne retraite et celle de l'application mobile. Le but est d'atteindre de plus grandes performances. Nous avons choisi cette journée afin de vulgariser le message de



Pendant le petit-déjeuner de presse.

notre société auprès de la population de Pointe-Noire pour qu'elle puisse savoir ce que nous faisons et connaître nos activités», a dit le Directeur commercial de L'Archer Capital Asset management. L'ambition de la société de gestion est d'aider ses clients, personnes physique comme morale, à se constituer un patrimoine, rentabiliser leur trésorerie, préparer leur retraite, financer les études des enfants, réaliser des projets et diversifier leurs investissements. L'offre de services L'Archer Capital présente les avan-



Yannick Maniongui, lors du lancement officiel de l'entreprise.

tages ci-dessous :
-la disponibilité des fonds investis,
-la sécurité du capital,
-la rentabilité des placements

-et l'expertise des équipes. La société collecte l'épargne des populations qui, elles, reçoivent en retour des parts du fonds commun de placement (FCP) auquel elles souscrivent. L'épargne collectée est ensuite investie sur le marché des capitaux ; c'est ainsi que le FCP va réaliser des bénéfices. Cela permet à l'investisseur de recevoir, proportionnellement aux

parts détenues, des revenus nets de frais de gestion. À noter que L'Archer Capital Asset Management a ouvert ses portes en trois

phases :
-Une première phase qui s'est tenue le 31 octobre, consistant en un déjeuner de presse rassemblant les médias,
-Une seconde en date du 2 novembre, qui a eu lieu durant l'Afterwork de UNICONGO en présence des directeurs généraux des différentes sociétés de la place.
-Enfin, une troisième phase, le 4 novembre, dans le cadre de l'organisation d'une journée portes ouvertes. L'Archer Capital Asset Management intègre désormais une seconde localisation sur le territoire congolais :

- À Pointe-Noire, elle est située au Boulevard Charles De Gaulle, immeuble Lincoln, 8^{ème} étage centre-ville. Tél.: +242 05 079 71 13
- A Brazzaville, au 3^{ème} étage de l'immeuble AGC, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, au centre-ville. Tél.: +242 05 554 89 89 www.larchercapital.com contact@larchercapital.com